

metro

On se dépasse
POUR VOUS



Rapport annuel 2014

Profil corporatif

Avec un chiffre d'affaires annuel dépassant les 11 milliards \$ et plus de 65 000 employés, METRO est un chef de file dans la distribution alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario, où elle exploite un réseau de 588 magasins d'alimentation sous plusieurs bannières dont Metro, Metro Plus, Super C, Food Basics, Adonis et Première Moisson, de même que 268 pharmacies principalement sous les bannières Brunet, Pharmacy et Drug Basics.

Faits saillants 2014

- Chiffre d'affaires de 11 590,4 millions \$, en hausse de 1,7 %
- Bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽²⁾⁽³⁾ de 460,9 millions \$, stable comparativement à celui de 2013
- Bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽²⁾⁽³⁾ de 5,13 \$, en hausse de 8,5 %
- Rendement des capitaux propres de 16,6 %, supérieur à 14 % pour une 21^e année consécutive
- Augmentation de 19,2 % des dividendes par action, en hausse pour une 20^e année consécutive
- Cours de clôture de l'action de 73,87 \$, en hausse de 14,1 %

SUPERMARCHÉS



MAGASINS D'ESCOMPTE



Réseau de magasins

	QUÉBEC	ONTARIO	TOTAL
SUPERMARCHÉS	207	141	348
	METRO METRO PLUS	METRO	
MAGASINS D'ESCOMPTE	86	122	208
	SUPER C	FOOD BASICS	
PARTENAIRES			
ADONIS	6	2	8
PREMIÈRE MOISSON	23	1	24
TOTAL	322	266	588
PHARMACIES	194	74	268
	BRUNET BRUNET PLUS BRUNET TARGET BRUNET CLINIQUE CLINI PLUS	PHARMACY DRUG BASICS	

PARTENAIRES



RÉSEAU DE PHARMACIES



Faits saillants financiers

	2014 IFRS 52 SEMAINES	2013 IFRS 52 SEMAINES	2012 IFRS 53 SEMAINES	2011 IFRS 52 SEMAINES	2010 PCGR 52 SEMAINES
RÉSULTATS D'EXPLOITATION (EN MILLIONS DE DOLLARS)					
Chiffre d'affaires	11 590,4	11 399,9	11 674,9	11 070,0	11 021,1
BO ⁽¹⁾⁽²⁾	781,5	765,3	813,9	716,7	747,5
Bénéfice net	456,2	703,9	478,4	382,9	391,8
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽²⁾⁽³⁾	460,9	460,7	460,6	398,8	385,1
Fonds autogénérés	432,3	566,0	546,1	542,4	547,8

STRUCTURE FINANCIÈRE (EN MILLIONS DE DOLLARS)					
Total de l'actif	5 279,5	5 064,2	5 154,9	4 817,4	4 796,9
Dette non courante	1 044,7	650,0	973,9	656,2	1 004,3
Capitaux propres	2 684,1	2 799,8	2 532,7	2 399,3	2 442,8

PAR ACTION (EN DOLLARS)					
Bénéfice net de base	5,11	7,33	4,76	3,72	3,67
Bénéfice net dilué	5,07	7,28	4,73	3,70	3,65
Bénéfice net dilué des activités poursuivies ajusté ⁽²⁾⁽³⁾	5,13	4,73	4,55	3,85	3,59
Valeur comptable	31,77	30,64	26,06	23,74	23,25
Dividendes	1,1500	0,9650	0,8375	0,7475	0,6475
















RATIOS FINANCIERS (%)					
BO ⁽¹⁾⁽²⁾ /chiffre d'affaires	6,7	6,7	7,0	6,5	6,8
Rendement des capitaux propres	16,6	26,4	19,4	16,2	16,6
Dette non courante/capital total	28,0	18,8	27,8	29,9	29,1

COURS BOURSIER (EN DOLLARS)					
Haut	74,80	75,81	59,68	49,55	47,01
Bas	60,00	56,52	43,76	42,11	33,02
Cours de clôture (À LA FIN DE L'EXERCICE)	73,87	64,74	58,40	44,69	45,15

⁽¹⁾ Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée

⁽²⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS » du rapport de gestion, page 31.

⁽³⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies » du rapport de gestion, page 19.

CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIONS DE DOLLARS)	BÉNÉFICE NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ ⁽²⁾⁽³⁾ (EN MILLIONS DE DOLLARS)	BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ ⁽²⁾⁽³⁾ (EN DOLLARS)
2014  11 590,4	2014  460,9	2014  5,13
2013  11 399,9	2013  460,7	2013  4,73
2012  11 674,9	2012  460,6	2012  4,55
2011  11 070,0	2011  398,8	2011  3,85
2010  11 021,1	2010  385,1	2010  3,59

Message du président du conseil



Sous réserve de sa réélection lors de l'assemblée des actionnaires de janvier 2015, M. Réal Raymond deviendra le prochain président du conseil de METRO. Membre du conseil depuis 2008, M. Raymond occupe le poste d'administrateur principal de METRO depuis 2010. Il a fait carrière à la Banque Nationale et a occupé le poste de président et chef de la direction de 2002 à 2007. Nous proposons la candidature de deux nouvelles administratrices, M^{mes} Maryse Bertrand et Stephanie Coyles. D'ici 2016, deux autres membres atteindront la limite d'âge pour siéger et le conseil prépare une transition ordonnée.

RÉTROSPECTIVE

Après la prochaine assemblée annuelle, je quitterai METRO en tant que président du conseil d'administration, fonction que j'occupe depuis 2008, après 24 années remplies de défis, de croissance et de changements. Ce fut une aventure extraordinaire que j'ai entreprise le 1^{er} octobre 1990, lorsque j'ai joint METRO à titre de président et chef de la direction, assisté de Paul Gobeil, vice-président du conseil.

L'entreprise traversait alors des moments difficiles. En effet, pour une deuxième année consécutive, METRO enregistrait des pertes de 9 millions \$, malgré des ventes de 2,2 milliards \$. L'action se transigeait alors à 0,74 \$. Nous avons dû procéder à une réorganisation majeure et ce fut l'électrochoc dont METRO avait besoin pour remettre le cap sur les profits. Un an plus tard, pour l'année financière 1991, les profits s'élevaient à 9,4 millions \$, soit un redressement de 18,4 millions \$.

Ce redressement nous a permis en 1992 d'acquérir la moitié des supermarchés de Steinberg au Québec, la plus grande chaîne d'épicerie durant plusieurs décennies, qui connaissait alors des difficultés financières. Nous avons investi 100 millions \$ pour acheter 48 supermarchés, principalement situés sur l'île de Montréal où METRO était peu présente, représentant un volume d'affaires de 600 millions \$. Ce fut une transaction déterminante. En effet, c'est à partir de ce moment que METRO est réellement devenue un détaillant en plus d'être un distributeur.

En 1998, le marché a connu une importante consolidation. Sobeys a acheté le Groupe Oshawa (IGA). Loblaw pour sa part

L'industrie de la distribution alimentaire demeure très concurrentielle. L'équipe de direction de METRO a toutefois su s'adapter aux défis en révisant ses programmes de mise en marché et en axant son action sur la satisfaction de la clientèle et un étroit contrôle des coûts.

Ces efforts se sont traduits par de bons résultats, le bénéfice net ajusté⁽¹⁾ ayant atteint un niveau record et le prix de l'action ayant augmenté de façon significative. J'en profite pour féliciter tous les membres de l'équipe METRO sous la direction d'Eric R. La Flèche pour leurs efforts et leur engagement soutenus.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, trois administrateurs quittent le conseil. En effet, John H. Tory, administrateur depuis 2011, a démissionné du conseil d'administration suite à son élection comme maire de Toronto, tandis que Paul Gobeil et moi-même avons atteint l'âge obligatoire de la retraite du conseil. Je tiens à remercier John pour son apport et lui souhaite beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions. Je tiens à souligner de manière particulière la contribution de Paul Gobeil à la réussite de METRO, qu'il a joint en même temps que moi, soit en 1990, en tant que vice-président du conseil.

Pierre H. Lessard, architecte et grand bâtisseur de METRO



1990

Pierre H. Lessard et Paul Gobeil joignent METRO à titre respectivement de président et chef de la direction et de vice-président du conseil



1992

STEINBERG
48 supermarchés Steinberg

⁽¹⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS » du rapport de gestion, page 31.

a fait l'acquisition de Provigo et a dû se départir, en raison d'une trop grande concentration, de plusieurs magasins Loeb, situés principalement dans la région d'Ottawa. Ce fut l'occasion pour METRO de faire son entrée dans le marché ontarien avec l'acquisition en 1999 de 40 supermarchés Loeb. La transaction s'élevait à 150 millions \$ et représentait un volume d'affaires de 500 millions \$.

En 2005, METRO a véritablement consolidé ses positions en Ontario avec l'acquisition d'A&P Canada pour un montant de 1,7 milliard \$. A&P Canada exploitait alors 234 magasins en Ontario avec des ventes annuelles de 4,6 milliards \$. Il s'agit d'un moment crucial dans notre histoire. Avec cette acquisition, nous devenions le deuxième joueur en importance en Ontario. Nous avons saisi une occasion unique de passer d'une solide assise régionale à une plateforme de plus grande envergure, mieux diversifiée sur le plan géographique. Par la suite, METRO a poursuivi sa croissance et consolidé ses positions, notamment en Ontario où ses cinq bannières de supermarchés conventionnels furent regroupées sous la bannière Metro.

En 2008, le temps était venu de céder la place à un jeune cadre supérieur qui avait fait ses preuves dans plusieurs fonctions au sein de METRO. Eric R. La Flèche a été nommé président et chef de la direction. Pour ma part, je suis devenu président exécutif du conseil.

La Société a continué de croître et a fait plusieurs acquisitions : les magasins d'alimentation GP durant l'exercice financier 2010, qui nous ont permis de consolider notre présence dans l'est du Québec; Marché Adonis durant l'exercice financier 2012, qui nous a permis de mieux répondre aux besoins des communautés culturelles et d'accroître notre offre de produits ethniques; Boulangerie Première Moisson l'été dernier, la référence en boulangerie au Québec. METRO est toujours à l'affût de bonnes occasions. Nos acquisitions ont toujours été réalisées en fonction d'une gestion financière disciplinée, dans le meilleur intérêt à long terme de METRO et de ses actionnaires.

Depuis 1990, METRO a connu une croissance constante, ce qui constitue comme vous le savez une performance exceptionnelle dans un marché aussi concurrentiel.

Au cours des 24 dernières années :

- les ventes sont passées de 2,2 milliards \$ à 11,6 milliards \$;
- les pieds carrés en magasin sont passés de 5,1 millions à 20,1 millions;
- d'une perte de 9 millions \$, le bénéfice net a atteint 456,2 millions \$;
- la capitalisation boursière est passée de 55 millions \$ à 7,5 milliards \$;
- le bénéfice net par action est passé d'une perte de 0,16 \$ à un bénéfice de 5,13 \$ par action;
- et le prix de l'action de 0,74 \$ a atteint 90,80 \$ en date du 1^{er} décembre 2014.

Tout cela a fait de METRO l'une des plus importantes compagnies au Canada aujourd'hui.

Ce fut une aventure extraordinaire, jalonnée de périodes difficiles, voire même critiques. Cependant, ma vision a toujours été la même : prendre des décisions en fonction de la croissance de METRO non seulement à court terme, mais surtout à long terme, et au bénéfice de toutes ses parties prenantes.

Je suis évidemment très fier de la croissance de METRO. Le succès et la pérennité d'une entreprise découlent de deux facteurs clés : un bilan solide et des individus compétents, impliqués et passionnés qui forment une équipe gagnante. Je n'ai donc aucun doute quant au futur de la Société.

En terminant, j'aimerais remercier les actionnaires de METRO pour leur confiance, les membres du conseil pour leur contribution et de façon plus particulière, Paul Gobeil, mon partenaire durant toutes ces années, et tous les membres de l'équipe METRO. Ce fut un grand plaisir et un privilège de participer avec vous à la croissance de METRO.



Pierre H. Lessard, FCPA, FCA
PRÉSIDENT DU CONSEIL



1999

LOEB

Entrée dans le marché ontarien avec l'acquisition de 40 supermarchés Loeb



2005

A&P CANADA

Consolide ses positions en Ontario avec l'acquisition d'A&P Canada



2010

MAGASINS D'ALIMENTATION GP



2012

MARCHÉ ADONIS



2014

PREMIÈRE MOISSON

Message du président et chef de la direction



Au nom de l'équipe METRO, je tiens d'abord à remercier chaleureusement Pierre H. Lessard et Paul Gobeil de leurs loyaux services au cours des 24 dernières années, une période qui a vu METRO connaître un succès que bien peu de gens auraient cru possible à leur arrivée.

Pierre H. Lessard a été l'architecte et le grand bâtisseur de la société METRO d'aujourd'hui, alliant vision, esprit d'équipe, rigueur financière et travail acharné pour transformer METRO d'un grossiste en difficulté en un grand distributeur et détaillant canadien ayant une capitalisation boursière de 7,5 milliards \$. Son legs dépasse l'importante création de valeur pour les actionnaires. Il a su développer et entretenir une culture forte axée sur les résultats. Il laisse une société en excellente situation financière, établie au Québec, dotée d'une équipe de direction solide et d'une gouvernance saine et indépendante. Sur une note plus personnelle, il a été pour moi un leader inspirant et un mentor généreux, et je lui en serai toujours reconnaissant.

Nous savions que l'année 2014 serait remplie de grands défis. L'effet de l'ajout important de nouveaux magasins concurrents en 2012 et 2013 a continué de se faire sentir au cours de l'année, tandis que le niveau d'inflation du prix des aliments a atteint un creux historique au début de l'année. Dans ce contexte difficile, nos équipes ont bien exécuté les plans d'affaires, nos stratégies de mise en marché ont été renouvelées et les dépenses bien contrôlées, ce qui nous a permis de bien tirer notre épingle du jeu.

Notre chiffre d'affaires a atteint 11 590,4 millions \$ en 2014 comparativement à 11 399,9 millions \$ l'an dernier, une hausse de 1,7 %. Après avoir connu un léger ralentissement au cours des deux premiers trimestres, nos ventes se sont améliorées au deuxième semestre pour atteindre une croissance de 3,9 % au quatrième trimestre. Nous avons investi avec discipline pour réduire nos prix de détail et nous avons été encouragés par la progression des ventes dans l'ensemble de nos bannières.

Le bénéfice net a été de 456,2 millions \$, comparativement à 703,9 millions \$ en 2013, en baisse de 35,2 %. Toutefois, en excluant des résultats de 2013 et 2014 les éléments non récurrents, dont le principal a été le gain sur la disposition d'une partie de notre participation dans Alimentation Couche-Tard de 266,4 millions \$ après impôts en 2013, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾⁽²⁾ de 2014 a été de 460,9 millions, un résultat stable par rapport à celui de 2013. Le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽¹⁾⁽²⁾ a été de 5,13 \$ comparativement à 4,73 \$ en 2013, une hausse de 8,5 %. La croissance plus élevée du bénéfice par action résulte de l'accélération de notre programme de rachat d'actions suite à la disposition d'une partie de nos actions d'Alimentation Couche-Tard, alors que nous avons racheté 7 092 900 actions ordinaires en 2014 à un prix moyen de 64,81 \$ pour une considération totale de 459,7 millions \$.

Nous avons réalisé un rendement des capitaux propres de 16,6 % en 2014 comparativement à 26,4 % en 2013 (incluant le gain sur Alimentation Couche-Tard en 2013), excédant 14 % pour une 21^e année consécutive.

Notre dividende par action a été de 1,15 \$ comparativement à 0,965 \$ en 2013, une hausse de 19,2 %. Le prix de l'action de METRO s'est maintenu dans une fourchette de 60,00 \$ à 74,80 \$ durant l'exercice 2014 et le cours de clôture le 26 septembre 2014 était de 73,87 \$ comparativement à 64,74 \$ à la fin de l'exercice 2013.

Nous avons poursuivi notre stratégie d'investissement dans notre réseau. Avec nos marchands, nous avons procédé à l'ouverture de six nouveaux magasins ainsi qu'à des agrandissements et rénovations majeures dans 25 autres, pour une augmentation brute de 570 000 pieds carrés et une augmentation nette de 134 000 pieds carrés ou 0,7 % de notre réseau de détail.

Malgré la concurrence accrue, la division du Québec a connu une autre bonne année en 2014. La bannière Metro continue d'innover pour offrir une expérience de magasinage agréable et la bannière Super C est bien positionnée dans le segment escompte.

En Ontario, le plan de redressement annoncé en 2013 est presque complété. Nous avons amélioré notre réseau grâce à des rénovations et des conversions de quelques magasins Metro en magasins d'escompte Food Basics, ainsi qu'à la mise en œuvre d'un nouveau programme commercial chez Food Basics.

M. Carmen Fortino a été recruté en septembre dernier pour diriger la division de l'Ontario. Je suis confiant que son expérience, son excellente connaissance du marché et sa solide feuille de route nous permettront d'améliorer notre position dans ce marché très concurrentiel⁽³⁾.

Notre division pharmaceutique a poursuivi sa croissance grâce à sa stratégie mettant la santé et l'expertise des pharmaciens au cœur de l'expérience client. De plus, 13 nouvelles pharmacies affiliées à Brunet Target ont été ouvertes au Québec, augmentant ainsi notre présence dans la région de Montréal.

Nous avons conclu le 8 août dernier l'acquisition de 75 % de Boulangerie Première Moisson, la célèbre boulangerie québécoise bien implantée dans la grande région de Montréal. Nous avons également conclu en fin d'année l'acquisition de deux supermarchés en Ontario, qui ont été immédiatement convertis à notre bannière Food Basics.

Compte tenu de notre excellente situation financière, le conseil d'administration de la Société a approuvé un changement à notre politique de dividende. Nous visons dorénavant un dividende annuel représentant un pourcentage variant de 20 % à 30 % du bénéfice net de l'exercice précédent, la cible étant établie à 25 %, par rapport à une cible de 20 % auparavant.

PERSPECTIVES⁽³⁾

La concurrence demeurera forte en 2015 et les consommateurs, de plus en plus exigeants. Les médias numériques et la technologie modifient les habitudes de consommation. Nous prévoyons cependant un ralentissement de la croissance des pieds carrés dans l'industrie ainsi qu'un retour de l'inflation du prix des aliments à des niveaux plus normaux.

Nous poursuivons en 2015 notre stratégie axée sur une expérience client différenciée dans chacune de nos bannières. Elle sera soutenue par des investissements dans notre réseau de magasins de près de 300 millions \$, l'augmentation de notre efficacité opérationnelle et le développement de la relève.

Dans nos supermarchés Metro, nous redoublerons d'efforts au cours des prochaines années afin d'améliorer la qualité, la variété et la présentation des produits ainsi que le service à la clientèle. Nous avons créé une nouvelle vice-présidence, Expérience client, bannière Metro, afin d'accélérer nos efforts visant à simplifier la vie de nos clients et répondre à leurs besoins, notamment au chapitre d'une saine alimentation.

Boulangerie Première Moisson représente une avenue de croissance intéressante pour la bannière Metro et renforce son positionnement Fraîcheur.

Nous continuerons de miser sur nos programmes de fidélité et nous poursuivrons le développement de notre écosystème numérique en 2015. Le lancement à l'automne 2013 de notre nouveau site web et d'une application mobile a permis d'augmenter la fréquence des communications avec nos clients et d'offrir de nouveaux outils personnalisés à nos clients fidèles.

Nous comptons poursuivre nos investissements dans les magasins d'escompte Super C et Food Basics et prévoyons ouvrir quelques nouveaux magasins. De plus, de nouveaux magasins Adonis s'ajouteront aux six magasins du Québec et aux deux de l'Ontario.

Notre secteur pharmaceutique poursuivra sa croissance en agrandissant, rénovant ou en ouvrant de nouvelles succursales. La bannière Brunet continuera de miser sur son positionnement de pharmacie communautaire avec de nouveaux services.

Notre succès repose sur la force de notre équipe. Le développement des talents est au cœur de notre action. En ce sens, nous poursuivrons nos efforts afin de développer une relève forte reflétant la diversité de nos clients et capable de faire face aux défis concurrentiels de demain.

Nous demeurons à l'affût de toute occasion d'accroître nos parts de marché dans le secteur alimentaire et pharmaceutique. Notre situation financière est saine et nous continuerons de gérer nos coûts rigoureusement. Nos décisions d'acquisition continueront d'être guidées par une gestion financière disciplinée dans le meilleur intérêt à long terme de la Société et de ses actionnaires.

Enfin, je tiens à remercier sincèrement nos 65 000 employés qui tous les jours s'efforcent de dépasser les attentes de nos clients. Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur appui indéfectible et à nos actionnaires pour leur confiance.



Eric R. La Flèche
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies » du rapport de gestion, page 19.

⁽²⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS » du rapport de gestion, page 31.

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives » du rapport de gestion, page 31.

Revue des opérations



L'INNOVATION

Nous avons continué d'améliorer notre gamme de produits dans nos supermarchés Metro et de miser davantage sur l'expérience client et l'innovation. Nos équipes recherchent constamment des produits distinctifs et élaborent de nouveaux concepts de mise en marché.

Nos plus récents magasins Metro au Québec et en Ontario constituent une nouvelle génération de magasins, qui offrent des produits et services novateurs. Nous y trouvons notamment une chambre de vieillissement pour le bœuf, un fumoir à poisson, un bistro, une plus grande variété de mets préparés sur place, un bar à olives et un bar à noix avec service, une offre élargie de légumes, une grande sélection de bières artisanales et au Québec de nombreux produits locaux.





L'ESCOMPTE

Super C a continué de bien progresser et a notamment ouvert son 86^e magasin à Gaspé. Nous sommes très fiers de ce réseau de magasins modernes et offrant un concept uniforme dans la province. Les Super C se démarquent dans l'industrie de l'alimentation grâce au concept « Marché » et « Dépôt ». Nous continuons à mettre l'accent sur la fraîcheur des fruits et légumes et à nous démarquer grâce aux viandes coupées en magasin.

Chez Food Basics, nous avons débuté en novembre 2013 le déploiement de notre nouvelle stratégie commerciale. Le programme repose sur trois promesses : *Always Fresh*; *Always in Stock*; *Always Great Prices* et les résultats jusqu'à maintenant sont très encourageants. Nous avons par ailleurs investi dans notre département de fruits et légumes pour continuer d'améliorer la fraîcheur de nos produits.

À VOTRE SANTÉ! AVEC METRO

Pour les consommateurs soucieux de faire des choix favorisant une saine alimentation, nous avons ajouté cette année des repères-sourires dans plus de 60 catégories de produits grâce à notre programme *À votre santé! avec Metro*, portant ainsi le total de produits identifiés par un sourire à plus de 3 000. L'équipe de nutritionnistes indépendants aura mis plus de 475 heures à analyser les listes d'ingrédients et les tableaux de valeur nutritive selon des critères spécifiques à chacune des catégories concernées. Près de 50 % de nos clients disent se référer au tableau des valeurs nutritives. Nous leur simplifions la vie en leur indiquant d'un seul coup d'œil les produits qui se distinguent en matière de nutrition.





MARQUES PRIVÉES

Nous avons ajouté 350 nouveaux produits à notre portefeuille, dont 91 produits *Irresistibles Mieux-être*. Nos produits ont remporté les honneurs à la soirée des *Store Brands Innovation Awards 2014* avec pas moins de sept prix et, au 21^e gala du Grand Prix Canadien des produits nouveaux, METRO est repartie avec trois des six prix décernés aux produits de marques privées. Enfin, nos produits ont remporté pour la seconde année consécutive le concours de la PLMA (*Private Label Manufacturers Association*) dans trois catégories.

FIDÉLITÉ

Le client étant au cœur de notre stratégie et orientant toutes nos activités, nos programmes de fidélisation *metro&moi* au Québec et Air Miles en Ontario continuent d'évoluer vers une plus grande personnalisation afin de nourrir davantage l'engagement de nos clients.

Nous multiplions les offres personnalisées aux membres pour les récompenser toujours plus de choisir Metro pour leurs achats alimentaires, notamment avec des offres hebdomadaires ou ponctuelles, par courriel et par la poste. Notre banque d'offres pour ces activités est constamment enrichie afin d'offrir toujours plus de variété et des produits correspondant aux habitudes d'achats de nos membres. Nous avons développé une infolettre, *Le Flash*, qui est envoyée chaque semaine aux membres, tant au Québec qu'en Ontario. Nous pouvons ainsi leur rappeler d'aller se procurer leurs coupons personnalisés sur *metro.ca* chaque semaine ainsi que leur donner une foule d'informations qui font la promotion de tous les avantages de nos programmes de fidélité.



PLATEFORMES NUMÉRIQUES

L'écosystème numérique développé par METRO et lancé en septembre 2013 continue de connaître un grand succès. Un mois seulement après le lancement de l'application *Mon Metro* pour appareil numérique mobile iPhone⁽¹⁾, qui permet aux utilisateurs de gérer leurs achats avant, pendant et après leur visite à l'épicerie, le nombre de téléchargements dépassait l'objectif fixé pour les trois premiers mois. L'application a d'ailleurs été la plus téléchargée dans la catégorie Alimentation et boissons dans l'App Store⁽¹⁾ durant les semaines suivant son lancement et c'est aujourd'hui l'application recevant les meilleurs résultats de satisfaction de la part des utilisateurs.

Nous avons donc poursuivi le développement de nos plateformes web et mobile. Il est maintenant possible de retrouver les sourires identifiant les bons et les meilleurs choix santé par catégorie de produits puisqu'ils sont affichés sur le site de *metro.ca* et sur l'application mobile lorsque les utilisateurs créent leur liste d'épicerie. Aussi, l'application mobile *Mon Metro*, maintenant disponible sur Android^{MC (2)}, permet de lire les codes à barres de produits qui ne tarderont pas à manquer dans le garde-manger et de les ajouter automatiquement à la liste d'épicerie.

⁽¹⁾ iPhone, App Store et Apple sont des marques de commerce de Apple inc.

⁽²⁾ Android est une marque de commerce de Google Inc.

RÉSEAU DE PHARMACIES

Nous avons également effectué une refonte complète de notre site *brunet.ca*, développé une application pour appareil numérique intelligent et lancé une nouvelle circulaire numérique. Notre objectif est de communiquer plus facilement avec les clients afin de leur simplifier la vie. Nous déploierons aussi le programme *Le client d'abord*, qui est un engagement auprès de la clientèle de la satisfaire davantage.

ADONIS

Nous avons ouvert un nouveau magasin Adonis à Scarborough en Ontario. Il s'agit du 8^e magasin de la chaîne et du second dans la province de l'Ontario. Nous sommes très satisfaits de ce partenariat et nous comptons continuer d'améliorer l'offre de produits ethniques dans nos magasins en nous basant sur l'expertise de l'équipe d'Adonis. D'autres ouvertures sont prévues dans la prochaine année.



DISTRIBUTION

Au chapitre de nos activités de distribution, nous avons regroupé en mars dernier nos activités de distribution de fruits et légumes et de produits laitiers au Québec à notre nouveau centre de distribution de Laval, à la suite de la fermeture de notre centre de distribution de fruits et légumes de Québec. Cette décision nous permet d'être plus efficaces tout en améliorant la qualité et la fraîcheur de nos produits.

ACQUISITIONS

Nous avons toujours affirmé notre volonté d'accroître nos parts de marché dans les secteurs alimentaire et pharmaceutique. À cet égard, nous avons effectué en août dernier l'acquisition d'une participation dans Boulangerie Première Moisson. Cette transaction répond à notre priorité stratégique de différencier davantage nos bannières en répondant encore mieux aux besoins de nos clients à la recherche des meilleurs produits frais. De plus, elle représente une opportunité de croissance des activités de Boulangerie Première Moisson en faisant rayonner cette marque encore plus au Québec et éventuellement en Ontario.

Nous nous sommes également portés acquéreurs de deux supermarchés en Ontario qui sont devenus des magasins Food Basics.

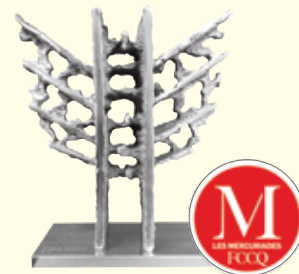
METRO présente ses progrès réalisés en responsabilité d'entreprise

En avril dernier, METRO présentait ses plus récents progrès en matière de responsabilité d'entreprise dans son rapport 2014, couvrant l'exercice financier 2013. Il s'agit du deuxième rapport de l'entreprise, dont la démarche a été lancée en 2010.

METRO s'est vu remettre un prix lors du Gala des Mercuriades 2014, le concours organisé annuellement par la Fédération des chambres de commerce du Québec, dans la catégorie Développement durable – grande entreprise. Ce Mercure récompensait une entreprise dont l'engagement et les réalisations en développement durable sont remarquables et uniques dans son secteur industriel.

L'approche de responsabilité d'entreprise de METRO permet de structurer ses programmes et ses actions afin d'allier son engagement en la matière à ses objectifs d'affaires et à sa stratégie commerciale.

Le rapport est disponible uniquement en ligne à metro.ca/responsabilite.



Metro, lauréate catégorie Développement durable – grande entreprise aux Mercuriades 2014

metro

Rapport de gestion
et états financiers
consolidés

Pour l'exercice clos le 27 septembre 2014

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Aperçu général	13
Objectif, mission et stratégies	13
Principaux indicateurs de performance	14
Principales réalisations au cours de l'exercice 2014	14
Événement postérieur à la date de clôture	15
Information annuelle choisie	16
Perspectives	17
Résultats d'exploitation	18
Résumé des résultats trimestriels	20
Situation de trésorerie	22
Situation financière	23
Sources de financement	25
Obligations contractuelles	26
Transactions entre parties liées	26
Quatrième trimestre	27
Instruments financiers dérivés	29
Nouvelles méthodes comptables	29
Informations prospectives	31
Mesures conformes et non conformes aux IFRS	31
Contrôles et procédures	32
Jugements et estimations significatifs	32
Gestion des risques	33
Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	36
Rapport des auditeurs indépendants	37
États financiers annuels consolidés	39

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. pour l'exercice financier clos le 27 septembre 2014 et doit être lu en parallèle avec les états financiers annuels consolidés et les notes afférentes au 27 septembre 2014. Certains chiffres comparatifs inclus dans le présent rapport ont été retraités en raison des modifications de la méthode comptable relative aux avantages du personnel que la Société a adoptée au cours de l'exercice 2014 (voir la note 3 des états financiers consolidés). La présente analyse tient compte des informations en date du 28 novembre 2014 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires sont également disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : www.sedar.com, dont la notice annuelle et les lettres d'attestation pour l'exercice 2014.

APERÇU GÉNÉRAL

La Société est un chef de file dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique au Québec et en Ontario.

La Société exploite, à titre de détaillant ou de distributeur, différentes bannières dans les segments de supermarchés et de magasins d'escompte. Les bannières Metro et Metro Plus, qui comptent 348 supermarchés, visent à satisfaire les consommateurs désireux de trouver du service, de la variété, de la fraîcheur et de la qualité. La bannière Adonis, qui compte actuellement huit magasins, est quant à elle spécialisée dans les produits frais et les aliments méditerranéens et du Moyen-Orient. Les magasins d'escompte Super C et Food Basics, au nombre de 208, offrent aux consommateurs soucieux à la fois d'économie et de qualité, des produits à bas prix. La majorité de ces magasins appartiennent à la Société ou à des entités structurées et leurs états financiers sont consolidés avec ceux de la Société. Un bon nombre de Metro et Metro Plus appartiennent à des marchands indépendants liés à la Société soit par des baux ou des contrats d'affiliation. Les approvisionnements à ces magasins font partie de notre chiffre d'affaires. La Société agit également comme distributeur en offrant, à des commerces d'alimentation de surface intermédiaire et à des dépanneurs, des bannières répondant à leur milieu et à leur clientèle. Leurs approvisionnements sont inclus dans le chiffre d'affaires de la Société. La Société exploite aussi l'entreprise Première Moisson, spécialisée dans la boulangerie et la pâtisserie artisanales, la confection de charcuteries, de prêt-à-manger et de spécialités gourmandes. Elle vend ses produits à des chaînes de restauration, de distribution et directement aux consommateurs par l'entremise de 24 magasins. La Société consolide les résultats de toutes les activités de Première Moisson à l'exception des résultats de certains magasins franchisés.

La Société agit également à titre de franchiseur et de distributeur pour 194 pharmacies franchisées Brunet Plus, Brunet, Brunet Clinique, Brunet Target et Clini Plus appartenant à des pharmaciens indépendants. La Société exploite aussi 74 pharmacies sous les bannières Pharmacy et Drug Basics. Leurs chiffres d'affaires font partie de celui de la Société. Notre chiffre d'affaires inclut également les approvisionnements faits à des pharmacies non franchisées ainsi qu'à différents centres de santé.

OBJECTIF, MISSION ET STRATÉGIES

L'objectif de la Société est d'être le détaillant alimentaire le plus performant au Canada.

Notre mission est de dépasser les attentes de nos clients tous les jours pour gagner leur fidélité à long terme.

Notre stratégie d'affaires est basée sur quatre piliers, soit l'approche-client, la meilleure exécution, la meilleure équipe et la création de valeur pour nos actionnaires.

Nous positionnons le client au centre de toutes nos décisions. La convivialité du service, la qualité de nos produits ainsi que les prix et promotions sont nos priorités dans nos supermarchés et nos magasins d'escompte.

L'exécution passe par l'établissement de standards d'exploitation élevés dans nos magasins, une culture d'entreprise axée sur les résultats, une implication de tous nos employés et le contrôle de nos performances afin de pouvoir réagir promptement.

La meilleure équipe est composée de leaders privilégiant les intérêts de la Société. Des plans de développement, d'avancement et de relève des employés en assurent la continuité.

La création de valeur pour les actionnaires comprend une croissance soutenue du bénéfice net par action et un rendement des capitaux propres important. Nos investissements et nos acquisitions sont pertinents et bénéfiques à long terme.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nous évaluons la performance globale de la Société à l'aide des principaux indicateurs suivants :

- chiffre d'affaires :
 - croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - valeur monétaire du panier moyen (transaction moyenne par client);
 - chiffre d'affaires hebdomadaire moyen par pied carré;
 - pourcentage du chiffre d'affaires réalisé avec les clients membres des programmes de fidélisation;
 - part de marché;
 - satisfaction de la clientèle;
- pourcentage de marge brute;
- ratio du chiffre d'affaires par heure travaillée par magasin pour évaluer la productivité;
- pourcentage du bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée⁽⁴⁾ par rapport au chiffre d'affaires;
- pourcentage du bénéfice net par rapport au chiffre d'affaires;
- croissance du bénéfice net par action;
- rendement des capitaux propres;
- investissements dans le réseau de détail :
 - valeur monétaire et nature des investissements dans les magasins;
 - nombre de magasins;
 - superficie moyenne par magasin;
 - superficie totale des magasins.

PRINCIPALES RÉALISATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2014

Notre chiffre d'affaires a augmenté de 1,7 % en 2014 comparativement à celui de 2013. Nos stratégies de mise en marché, nos investissements et notre plan de restructuration de notre réseau de magasins en Ontario nous ont permis d'augmenter notre chiffre d'affaires dans un marché où la concurrence demeure très vive. Afin d'augmenter la croissance de notre chiffre d'affaires, nous avons investi avec discipline dans nos prix de détail au cours de l'exercice 2014, réduisant ainsi nos taux de marge brute. Nous avons néanmoins réussi à maintenir notre bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽²⁾⁽⁴⁾ de 2014 au niveau de celui de 2013 et à augmenter de 8,5 % notre bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽²⁾⁽⁴⁾. Cette performance a été réalisée grâce au contrôle de nos coûts d'exploitation et à notre programme de rachat d'actions. Nous avons réalisé plusieurs projets au cours de l'exercice dont voici les principaux :

- nous avons continué d'améliorer notre gamme de produits dans nos supermarchés Metro et de miser davantage sur l'expérience client et l'innovation. Nos équipes recherchent constamment des produits distinctifs et élaborent de nouveaux concepts de mise en marché. Nos plus récents magasins Metro au Québec et en Ontario constituent une nouvelle génération de magasins qui offrent des produits et services novateurs;
- nous avons débuté, en novembre 2013, dans nos magasins Food Basics, le déploiement de notre nouvelle stratégie commerciale. Le programme est basé sur trois promesses : *Always Fresh; Always in Stock; Always Great Prices*;
- nous avons procédé, avec les détaillants, à l'ouverture de six nouveaux magasins ainsi qu'à des agrandissements et des rénovations majeures dans 25 magasins, pour une augmentation brute de 570 300 pieds carrés et une augmentation nette de 133 900 pieds carrés ou 0,7 % de notre réseau de détail;
- nous avons ouvert un nouveau magasin Adonis à Scarborough en Ontario. Il s'agit du 8^e magasin de la chaîne et du second dans la province de l'Ontario;
- notre division pharmaceutique a poursuivi sa croissance, notamment par l'ouverture de 13 pharmacies affiliées à Brunet Target. Ces succursales comarquées sont venues à la suite d'une entente entre Target et McMahon Distributeur pharmaceutique inc. pour l'exploitation des pharmacies dans les magasins Target du Québec;
- nous avons conclu l'acquisition de deux supermarchés en Ontario qui ont été convertis à notre bannière Food Basics;

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

- nous avons effectué l'acquisition de Première Moisson en août dernier, la référence en boulangerie au Québec. Elle représente une opportunité de croissance des activités de Première Moisson en faisant rayonner cette marque dans notre réseau de magasins encore plus au Québec et éventuellement en Ontario;
- nous avons optimisé nos activités de distribution en regroupant, en mars dernier, nos activités de distribution de fruits et légumes et de produits laitiers à notre nouveau centre de distribution de Laval, en y transférant le volume de notre centre de distribution de fruits et légumes de Québec que nous avons fermé;
- nous avons ajouté 350 nouveaux produits à nos marques privées, dont 91 nouveaux produits *Mieux-être*. Nos marques privées se sont méritées les honneurs au Store Brands Innovation Awards 2014 avec pas moins de sept prix et au 21^e Grand Prix Canadien des produits nouveaux, présenté par le Conseil canadien du commerce de détail à Toronto, où METRO est repartie avec trois des six prix décernés aux produits de marques privées. Enfin, nos produits ont remporté pour la seconde année consécutive le concours du PLMA (Private Label Manufacturers Association) de Chicago dans trois catégories;
- nous avons poursuivi le développement de notre programme *A votre santé! avec Metro* en ajoutant cette année des repères-sourires dans plus de 60 catégories de produits, portant ainsi le total de produits identifiés avec un sourire à plus de 3 000. Ce programme permet d'identifier rapidement les bons et les meilleurs choix de produits pour bien manger;
- nous avons poursuivi le développement de nos plateformes web et mobile. Afin de simplifier davantage la vie de nos clients, il est maintenant possible de retrouver les sourires identifiant les bons et les meilleurs choix santé par catégorie de produits, puisqu'ils sont affichés sur le site metro.ca et sur l'application mobile *Mon Metro* lorsque les utilisateurs créent leur liste d'épicerie. Aussi, l'application mobile *Mon Metro* permet de lire les codes à barres de produits qui ne tarderont pas à manquer dans le garde-manger et les ajouter automatiquement à la liste d'épicerie;
- compte tenu de notre excellente situation financière, le conseil d'administration de la Société a approuvé un changement à notre politique de dividende. Nous visons dorénavant un dividende annuel représentant un pourcentage variant de 20 % à 30 % du bénéfice net ajusté⁽⁴⁾ de l'exercice précédent, la cible étant établie à 25 %, par rapport à une cible de 20 % auparavant;
- nous avons poursuivi notre programme de rachat d'actions sur le marché avec plus de 7 millions d'actions rachetées au cours de l'exercice. Depuis 2011, nous avons retourné près de 1,3 milliard \$ à nos actionnaires en rachat d'actions.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

La Société a considéré que les conditions du marché étaient favorables à du financement à long terme. Le 1^{er} décembre 2014, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série C, à un taux d'intérêt nominal fixe de 3,20 % échéant le 1^{er} décembre 2021, d'un capital global de 300,0 millions \$ et des billets non garantis de premier rang Série D, à un taux nominal fixe de 5,03 % échéant le 1^{er} décembre 2044, d'un capital global de 300,0 millions \$. Des informations supplémentaires sur l'affectation du produit de ces émissions sont décrites à la section Sources de financement.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE

	2014	2013	Variation	2012	Variation
<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	<i>(52 semaines)</i>	<i>(52 semaines)</i>	<i>%</i>	<i>(53 semaines)</i>	<i>%</i>
Chiffre d'affaires	11 590,4	11 399,9	1,7	11 674,9	(2,4)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	447,1	695,2	(35,7)	470,9	47,6
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	9,1	8,7	4,6	7,5	16,0
Bénéfice net	456,2	703,9	(35,2)	478,4	47,1
Bénéfice net par action de base	5,11	7,33	(30,3)	4,76	54,0
Bénéfice net dilué par action	5,07	7,28	(30,4)	4,73	53,9
Bénéfice net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	447,1	689,0	(35,1)	471,8	46,0
Bénéfice net des activités poursuivies attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	9,1	8,7	4,6	7,5	16,0
Bénéfice net des activités poursuivies	456,2	697,7	(34,6)	479,3	45,6
Bénéfice net par action des activités poursuivies de base	5,11	7,27	(29,7)	4,77	52,4
Bénéfice net dilué par action des activités poursuivies	5,07	7,22	(29,8)	4,74	52,3
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽²⁾⁽⁴⁾ (sur la base de 52 semaines en 2012)	460,9	460,7	—	449,6	2,5
Bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté ⁽²⁾⁽⁴⁾ (sur la base de 52 semaines en 2012)	5,13	4,73	8,5	4,44	6,5
Rendement des capitaux propres (%)	16,6	26,4	—	19,4	—
Dividendes par action <i>(en dollars)</i>	1,1500	0,9650	19,2	0,8375	15,2
Total de l'actif	5 279,5	5 064,2	4,3	5 154,9	(1,8)
Parties courante et non courante de la dette	1 057,1	662,4	59,6	986,0	(32,8)

Le chiffre d'affaires de la Société a été de 11 590,4 millions \$ en 2014, soit une hausse de 1,7 % comparativement à celui de 2013. Le chiffre d'affaires de 2013 a été de 11 399,9 millions \$ comparativement à 11 674,9 millions \$ en 2012, en baisse de 2,4 %. En excluant la 53^e semaine de l'exercice 2012, le chiffre d'affaires de 2013 affiche une baisse de 0,5 %. En 2014, après avoir connu un léger ralentissement au cours de deux premiers trimestres, notre chiffre d'affaires s'est amélioré au deuxième semestre. Nous avons investi avec discipline pour réduire nos prix de détail afin de protéger nos parts de marchés et nous avons été encouragés par la progression de nos ventes dans l'ensemble de nos bannières. En 2013, une forte concurrence causée par une augmentation accélérée du nombre de nouveaux magasins, particulièrement en Ontario, a affecté notre chiffre d'affaires des deux derniers trimestres. L'absence d'inflation de notre panier alimentaire, la hausse des ventes en promotion, la fermeture de quelques magasins non rentables et des problèmes temporaires d'efficacité suite à l'implantation d'un nouveau système de gestion à notre entrepôt de produits pharmaceutiques ont également affecté à la baisse notre chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de 2012 a été affecté par une légère inflation, inférieure à l'indice des prix à la consommation publié par Statistique Canada. Acquis au cours de cet exercice, les magasins Adonis et le distributeur Phoenicia ont contribué pour 236,6 millions \$ au chiffre d'affaires de 2012.

Le bénéfice net de 2014 a été de 456,2 millions \$, en baisse de 35,2 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net de 2013 a été de 703,9 millions \$ comparativement à 478,4 millions \$ en 2012, soit une hausse de 47,1 %. Le bénéfice net dilué par action de 2014 a été de 5,07 \$, en baisse de 30,4 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net dilué par action de 2013 s'est élevé à 7,28 \$ par rapport à 4,73 \$ en 2012, soit une hausse de 53,9 %.

Au cours du premier trimestre de 2013, nous avons abandonné notre activité dans le domaine des services alimentaires et cédé notre division Distagro qui approvisionnait des chaînes de restaurants et des commerces appartenant à, et opérés par, des chaînes de stations-service. Pour l'exercice 2013, nous avons enregistré un bénéfice net de 6,2 millions \$ provenant principalement du gain sur disposition comparativement à une perte nette de 0,9 million \$ pour l'exercice 2012.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

Le bénéfice net des activités poursuivies de 2014 a été de 456,2 millions \$, en baisse de 34,6 % par rapport à l'exercice précédent. Le bénéfice net des activités poursuivies de 2013 a été de 697,7 millions \$ comparativement à 479,3 millions \$ en 2012, soit une hausse de 45,6 %. Le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies de 2014 a été de 5,07 \$, en baisse de 29,8 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies de 2013 s'est élevé à 7,22 \$ par rapport à 4,74 \$ en 2012, soit une hausse de 52,3 %.

À chacun des trois exercices, nous avons enregistré des éléments non récurrents. En 2014, nous avons décidé de regrouper nos activités de distribution de fruits et légumes et produits laitiers du Québec à notre nouveau centre de Laval et de fermer notre autre entrepôt de fruits et légumes établi à Québec depuis plusieurs décennies. Des frais de fermeture non récurrents de 6,4 millions \$ avant impôts ont été enregistrés suite à cette décision. En 2013, nous avons vendu à trois institutions financières près de la moitié de notre participation dans Alimentation Couche-Tard pour un gain net après impôts de 266,4 millions \$ et nous avons décidé, au coût de 40,0 millions \$ avant impôts, de procéder à une restructuration de notre réseau de magasins en Ontario. Finalement, en 2012 nous avons réalisé un gain sur dilution de 25,0 millions \$ avant impôts suite à une émission d'actions par Alimentation Couche-Tard à laquelle nous n'avons pas participé et nous avons dû enregistrer une charge d'impôts supplémentaire de 3,0 millions \$ à cause du report de réductions de taux d'impôts précédemment annoncées par le gouvernement de l'Ontario.

En excluant tous ces éléments non récurrents, ainsi que la 53^e semaine de l'exercice 2012, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽²⁾⁽⁴⁾ de 2014 a été de 460,9 millions \$, stable par rapport à celui de 2013 de 460,7 millions \$ lequel a été en hausse de 2,5 % comparativement à 449,6 millions \$ en 2012. Les bénéfices nets dilués par action des activités poursuivies ajustés⁽²⁾⁽⁴⁾ de 2014, 2013 et 2012 ont été respectivement de 5,13 \$, 4,73 \$ et 4,44 \$ pour des hausses de 8,5 % en 2014 et 6,5 % en 2013. Ces hausses ont été réalisées grâce à une bonne gestion de nos marges brutes, au contrôle de nos coûts d'exploitation et à notre programme de rachat d'actions.

Le rendement des capitaux propres a été de 16,6 % en 2014, de 26,4 % en 2013 et 19,4 % en 2012. Les dividendes par action ont été de 1,1500 \$ en 2014, de 0,9650 \$ en 2013 et de 0,8375 \$ en 2012 représentant respectivement 100,6 millions \$, 91,5 millions \$ et 82,9 millions \$ ou 21,8 %, 20,4 % et 20,8 % du bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽⁴⁾ des exercices précédents. Les actifs totaux ont été de 5 279,5 millions \$ en 2014, de 5 064,2 millions \$ en 2013 et de 5 154,9 millions \$ en 2012. La dette non courante, incluant la partie courante, était de 1 057,1 millions \$ en 2014, de 662,4 millions \$ en 2013 et de 986,0 millions \$ en 2012.

PERSPECTIVES

Nous sommes confiants de poursuivre⁽³⁾ notre croissance au cours du prochain exercice. Nous conserverons⁽³⁾, en 2015, notre stratégie basée sur une expérience-client différenciée. Nous maintiendrons⁽³⁾ nos investissements dans notre réseau de détail, dans nos infrastructures en vue d'augmenter notre efficacité opérationnelle et dans le développement de la relève. Nous demeurerons⁽³⁾ à l'affût de toute occasion d'améliorer notre position dans les marchés alimentaire et pharmaceutique. Nos décisions d'acquisition continueront⁽³⁾ d'être guidées par une gestion financière à long terme disciplinée et dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2014 a atteint 11 590,4 millions \$ comparativement à 11 399,9 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une hausse de 1,7 %. Malgré une concurrence très vive, nous avons augmenté notre chiffre d'affaires grâce à nos stratégies de mise en marché, nos investissements et notre plan de restructuration de notre réseau de magasins en Ontario.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE⁽⁴⁾

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée⁽⁴⁾ de l'exercice 2014 a été de 781,5 millions \$ comparativement à 765,3 millions \$ pour l'exercice 2013. Des frais de fermeture non récurrents de 6,4 millions \$ ont été enregistrés au cours du premier trimestre de 2014 suite à notre décision de regrouper nos activités de distribution de fruits et légumes et produits laitiers du Québec à notre nouveau centre de Laval et de fermer notre autre entrepôt de fruits et légumes établi à Québec depuis plusieurs décennies. De plus, au quatrième trimestre de 2013, une charge de 40,0 millions \$ a été enregistrée pour la restructuration de notre réseau de magasins en Ontario. En excluant ces charges non récurrentes, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté⁽¹⁾⁽⁴⁾ de l'exercice 2014 a été de 787,9 millions \$, soit 6,8 % du chiffre d'affaires, comparativement à 805,3 millions \$ ou 7,1 % pour l'exercice 2013.

Notre taux de marge brute pour l'exercice 2014 a été de 19,1 % comparativement à 19,3 % en 2013. Un contrôle serré de nos coûts nous a permis de maintenir nos charges d'exploitation à un pourcentage de notre chiffre d'affaires de 12,3 % en 2014 comparativement à 12,2 % en 2013.

Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée (BO)⁽⁴⁾

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	Exercices financiers					
	2014			2013		
	BO	Chiffre d'affaires (%)		BO	Chiffre d'affaires (%)	
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	781,5	11 590,4	6,7	765,3	11 399,9	6,7
Frais de fermeture et de restructuration	6,4			40,0		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽⁴⁾	787,9	11 590,4	6,8	805,3	11 399,9	7,1

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour l'exercice 2014 a été de 175,8 millions \$ comparativement à 179,6 millions \$ en 2013. Pour l'exercice 2014, les frais financiers nets ont été de 49,1 millions \$ comparativement à 49,4 millions \$ en 2013. Le taux de financement moyen a été de 4,8 % pour l'exercice 2014 comparativement à 5,0 % pour l'exercice précédent.

QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Pour l'exercice 2014, notre quote-part dans les résultats d'Alimentation Couche-Tard a été de 49,8 millions \$ comparativement à 50,8 millions \$ en 2013. Cette baisse s'explique principalement par notre participation réduite par rapport à l'an passé suite à la vente, au deuxième trimestre de 2013, de près de la moitié de notre placement.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 150,2 millions \$ pour l'exercice 2014 avec un taux d'imposition effectif de 24,8 %. Pour l'exercice 2013, la charge d'impôts a été de 197,2 millions \$ avec un taux d'imposition effectif de 22,0 %. En excluant le gain sur la disposition d'une partie de la participation dans Alimentation Couche-Tard de 307,8 millions \$ et l'impôt y afférent de 41,4 millions \$, le taux d'impôts de l'exercice 2013 a été de 26,5 %.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net de l'exercice 2014 a été de 456,2 millions \$ comparativement à 703,9 millions \$ pour l'exercice 2013, soit une diminution de 35,2 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 5,07 \$ par rapport à 7,28 \$ l'an passé, en baisse de 30,4 %.

BÉNÉFICE NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ⁽⁴⁾

En excluant des résultats de l'exercice 2014 les frais de fermeture de l'entrepôt de fruits et légumes à Québec de 4,7 millions \$ nets d'impôts et, de ceux de l'exercice 2013, le gain sur la disposition d'une partie de notre participation dans Alimentation Couche-Tard de 266,4 millions \$ après impôts, les frais de restructuration de notre réseau de magasins en Ontario de 29,4 millions \$ après impôts ainsi que le gain net de 6,2 millions \$ de l'activité abandonnée résultant de la cession de notre division Distagro, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽²⁾⁽⁴⁾ de l'exercice 2014 a été stable comparativement à celui de 2013 et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽²⁾⁽⁴⁾ a été en hausse de 8,5 %.

Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies

	Exercices financiers					
	2014		2013		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	456,2	5,07	703,9	7,28	(35,2)	(30,4)
Bénéfice net de l'activité abandonnée	—	—	(6,2)	(0,06)		
Bénéfice net des activités poursuivies	456,2	5,07	697,7	7,22	(34,6)	(29,8)
Frais de fermeture et de restructuration nets d'impôts	4,7	0,06	29,4	0,31		
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée net d'impôts	—	—	(266,4)	(2,80)		
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽⁴⁾	460,9	5,13	460,7	4,73	—	8,5

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	2014	2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires			
1 ^{er} trim. ⁽⁶⁾	2 701,3	2 704,7	(0,1)
2 ^e trim. ⁽⁶⁾	2 554,8	2 512,0	1,7
3 ^e trim. ⁽⁷⁾	3 622,1	3 572,2	1,4
4 ^e trim. ⁽⁶⁾	2 712,2	2 611,0	3,9
Exercice	11 590,4	11 399,9	1,7
Bénéfice net			
1 ^{er} trim. ⁽⁶⁾	99,2	117,3	(15,4)
2 ^e trim. ⁽⁶⁾	96,9	362,7	(73,3)
3 ^e trim. ⁽⁷⁾	144,5	144,4	0,1
4 ^e trim. ⁽⁶⁾	115,6	79,5	45,4
Exercice	456,2	703,9	(35,2)
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽⁴⁾			
1 ^{er} trim. ⁽⁶⁾	103,9	110,9	(6,3)
2 ^e trim. ⁽⁶⁾	96,9	96,4	0,5
3 ^e trim. ⁽⁷⁾	144,5	144,5	—
4 ^e trim. ⁽⁶⁾	115,6	108,9	6,2
Exercice	460,9	460,7	—
Bénéfice net dilué par action <i>(en dollars)</i>			
1 ^{er} trim. ⁽⁶⁾	1,06	1,19	(10,9)
2 ^e trim. ⁽⁶⁾	1,07	3,73	(71,3)
3 ^e trim. ⁽⁷⁾	1,63	1,49	9,4
4 ^e trim. ⁽⁶⁾	1,32	0,83	59,0
Exercice	5,07	7,28	(30,4)
Bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽⁴⁾ <i>(en dollars)</i>			
1 ^{er} trim. ⁽⁶⁾	1,11	1,12	(0,9)
2 ^e trim. ⁽⁶⁾	1,07	0,98	9,2
3 ^e trim. ⁽⁷⁾	1,63	1,49	9,4
4 ^e trim. ⁽⁶⁾	1,32	1,15	14,8
Exercice	5,13	4,73	8,5

⁽⁶⁾ 12 semaines

⁽⁷⁾ 16 semaines

L'activité abandonnée et les participations ne donnant pas le contrôle n'étant pas significatives, nous ne présentons pas ces informations dans le tableau ci-dessus, mais elles le sont dans les comptes de résultat consolidés.

Le chiffre d'affaires de 2 701,3 millions \$ pour le premier trimestre de 2014 a été stable comparativement à 2 704,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a diminué de 0,5 %, une amélioration par rapport aux deux derniers trimestres de 2013.

Le chiffre d'affaires de 2 554,8 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2014 a été en hausse de 1,7 % comparativement à 2 512,0 millions \$ l'an passé. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 1,0 %. La valeur de notre panier alimentaire moyen a connu une légère inflation. Nos stratégies de mise en marché, nos investissements et notre plan de restructuration de notre réseau de magasins en Ontario nous ont permis d'augmenter notre chiffre d'affaires dans un marché où la concurrence demeure très vive.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

Le chiffre d'affaires de 3 622,1 millions \$ pour le troisième trimestre de 2014 a été en hausse de 1,4 % comparativement à 3 572,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 1,0 %. La valeur de notre panier alimentaire moyen a connu une inflation supérieure aux trimestres précédents, mais inférieure à l'indice des prix des aliments achetés en magasin publié par Statistique Canada. Malgré une concurrence très vive, nous avons augmenté notre chiffre d'affaires grâce à nos stratégies de mise en marché, nos investissements et notre plan de restructuration de notre réseau de magasins en Ontario.

Le chiffre d'affaires de 2 712,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2014 a été en hausse de 3,9 % comparativement à 2 611,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 3,1 %. La valeur de notre panier alimentaire moyen a connu une inflation de 2,5 %. Malgré une concurrence très vive, nous avons augmenté notre chiffre d'affaires grâce à nos stratégies de mise en marché, nos investissements et notre plan de restructuration de notre réseau de magasins en Ontario. L'acquisition de Première Moisson au cours du quatrième trimestre a contribué pour 0,5 % à l'augmentation de notre chiffre d'affaires.

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2014 a été de 99,2 millions \$ comparativement à 117,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2013, soit une diminution de 15,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 1,06 \$ par rapport à 1,19 \$ l'an passé, en baisse de 10,9 %. En excluant les frais de fermeture non récurrents de notre entrepôt de fruits et légumes à Québec de 6,4 millions \$ avant impôts (4,7 millions \$ après impôts) du premier trimestre de 2014, ainsi que le bénéfice net de 6,4 millions \$ de l'activité abandonnée du premier trimestre de 2013 suite à la cession de notre division Distagro, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽⁴⁾ a été de 103,9 millions \$ comparativement à 110,9 millions \$ au premier trimestre de l'an dernier, et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽⁴⁾ a été de 1,11 \$ par rapport à 1,12 \$ l'an dernier, en baisse de 0,9 % par rapport à celui de 2013.

Le bénéfice net du deuxième trimestre de l'exercice 2014 a été de 96,9 millions \$ comparativement à 362,7 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2013, soit une diminution de 73,3 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 1,07 \$ par rapport à 3,73 \$ l'an passé, en baisse de 71,3 %. En excluant le gain sur la disposition d'une partie de notre participation dans Alimentation Couche-Tard de 266,4 millions \$ après impôts ainsi que la perte nette de 0,1 million \$ de l'activité abandonnée suite à la cession de notre division Distagro, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽⁴⁾ a été de 96,9 millions \$ comparativement à 96,4 millions \$ l'an dernier, en hausse de 0,5 %, et le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté⁽⁴⁾ a été de 1,07 \$ par rapport à 0,98 \$ l'an dernier, en hausse de 9,2 %.

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2014 a été de 144,5 millions \$ comparativement à 144,4 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2013, soit une augmentation de 0,1 %. En excluant la perte nette de 0,1 million \$ de l'activité abandonnée suite à la cession de notre division Distagro, le bénéfice net des activités poursuivies de 2013 a été de 144,5 millions \$. Le bénéfice net dilué par action a été de 1,63 \$ par rapport à 1,49 \$ l'an passé, en hausse de 9,4 %.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2014 a été de 115,6 millions \$ comparativement à 79,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2013, soit une augmentation de 45,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 1,32 \$ par rapport à 0,83 \$ l'an passé, en hausse de 59,0 %. En excluant du quatrième trimestre de 2013 les frais de restructuration de 29,4 millions \$ après impôts pour la réorganisation de notre réseau de magasins en Ontario, le bénéfice net ajusté⁽⁴⁾ a été de 108,9 millions \$ comparativement à un bénéfice net de 115,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2014, soit une hausse de 6,2 %. Le bénéfice net dilué par action du quatrième trimestre de 2014 a augmenté de 14,8 % comparativement à celui ajusté du trimestre correspondant de 2013.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

<i>(en millions de dollars)</i>	2014					2013				
	T1	T2	T3	T4	Exercice	T1	T2	T3	T4	Exercice
Bénéfice net	99,2	96,9	144,5	115,6	456,2	117,3	362,7	144,4	79,5	703,9
Perte nette (bénéfice net) de l'activité abandonnée	—	—	—	—	—	(6,4)	0,1	0,1	—	(6,2)
Bénéfice net des activités poursuivies	99,2	96,9	144,5	115,6	456,2	110,9	362,8	144,5	79,5	697,7
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée net d'impôts	—	—	—	—	—	—	(266,4)	—	—	(266,4)
Frais de fermeture et de restructuration nets d'impôts	4,7	—	—	—	4,7	—	—	—	29,4	29,4
Bénéfice net des activités poursuivies ajusté ⁽⁴⁾	103,9	96,9	144,5	115,6	460,9	110,9	96,4	144,5	108,9	460,7

<i>(en dollars et par action)</i>	2014					2013				
	T1	T2	T3	T4	Exercice	T1	T2	T3	T4	Exercice
Bénéfice net dilué	1,06	1,07	1,63	1,32	5,07	1,19	3,73	1,49	0,83	7,28
Bénéfice net dilué de l'activité abandonnée	—	—	—	—	—	(0,07)	—	—	—	(0,06)
Bénéfice net dilué des activités poursuivies	1,06	1,07	1,63	1,32	5,07	1,12	3,73	1,49	0,83	7,22
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée net d'impôts	—	—	—	—	—	—	(2,75)	—	—	(2,80)
Frais de fermeture et de restructuration nets d'impôts	0,05	—	—	—	0,06	—	—	—	0,32	0,31
Bénéfice net dilué des activités poursuivies ajusté ⁽⁴⁾	1,11	1,07	1,63	1,32	5,13	1,12	0,98	1,49	1,15	4,73

SITUATION DE TRÉSORERIE

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 432,3 millions \$ pour l'exercice 2014 comparativement à 566,0 millions \$ pour 2013. Cette diminution provient, en plus des variations nettes des éléments hors caisse, des impôts payés plus élevés au premier trimestre de 2014 relativement aux impôts exigibles au 28 septembre 2013 qui étaient plus élevés à cause du gain réalisé sur la cession d'une partie de notre participation dans Alimentation Couche-Tard.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 299,8 millions \$ pour l'exercice 2014 comparativement à 264,3 millions \$ de fonds générés pour 2013. Cette variation s'explique principalement par le produit net sur cession d'une partie de notre participation dans Alimentation Couche-Tard pour 472,6 millions \$ au deuxième trimestre de 2013.

Au cours l'exercice 2014, nous avons procédé, avec les détaillants, à l'ouverture de six nouveaux magasins ainsi qu'à des agrandissements et des rénovations majeures dans 25 magasins, pour une augmentation brute de 570 300 pieds carrés et une augmentation nette de 133 900 pieds carrés ou 0,7 % de notre réseau de détail.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour l'exercice clos le 27 septembre 2014, nous avons utilisé des fonds de 177,3 millions \$ comparativement à 822,8 millions \$ pour l'exercice 2013. Cette variation s'explique principalement par des rachats d'actions plus élevés en 2014, soit 459,7 millions \$ comparativement à 409,4 millions \$ pour l'exercice 2013, et par une augmentation de notre dette de 396,3 millions \$ en 2014 comparativement à 6,2 millions \$ en 2013, et un remboursement de la dette de 11,4 millions \$ en 2014 comparativement à 337,3 millions \$ en 2013. Ce remboursement en 2013 a été réalisé principalement à même les fonds provenant de la cession d'une partie de notre participation dans Alimentation Couche-Tard.

SITUATION FINANCIÈRE

Nous n'anticipons⁽³⁾ aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin de l'exercice 2014 comme étant très saine. Nous avons une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 208,3 millions \$. Notre pourcentage de dette non courante sur le total combiné de la dette non courante et des capitaux propres (dette non courante/capital total) était de 28,0 %.

Les principaux éléments de dette non courante à la fin de l'exercice 2014 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Solde (en millions de dollars)	Échéance
Facilité de crédit rotative	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	391,7	3 novembre 2019
Billets de Série A	Taux fixe de 4,98 %	200,0	15 octobre 2015
Billets de Série B	Taux fixe de 5,97 %	400,0	15 octobre 2035

À la fin de l'exercice 2014, nous avons des contrats de change à terme afin de nous protéger des variations de taux de change sur nos achats futurs de biens et services en différentes devises.

Nos principaux ratios financiers se présentaient comme suit :

	Au 27 septembre 2014	Au 28 septembre 2013
Structure financière		
Dette non courante (en millions de dollars)	1 044,7	650,0
Capitaux propres (en millions de dollars)	2 684,1	2 799,8
Dette non courante/capital total (%)	28,0	18,8
	Exercices financiers	
	2014	2013
Résultats		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ⁽⁴⁾ /Frais financiers (fois)	15,9	15,5

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

CAPITAL-ACTIONS

<i>(en milliers)</i>	Actions ordinaires émises	
	2014	2013
Solde au début de l'exercice	91 648	97 444
Rachat d'actions	(7 093)	(6 241)
Exercice d'options d'achat d'actions	189	445
Solde à la fin de l'exercice	84 744	91 648
Solde aux 28 novembre 2014 et 29 novembre 2013	84 455	90 759

<i>(en milliers)</i>	Actions propres	
	2014	2013
Solde au début de l'exercice	262	258
Acquisitions	75	94
Remises en circulation	(83)	(90)
Solde à la fin de l'exercice	254	262
Solde aux 28 novembre 2014 et 29 novembre 2013	254	262

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Au 28 novembre 2014	Au 27 septembre 2014	Au 28 septembre 2013
Options d'achat d'actions <i>(en milliers)</i>	1 242	1 375	1 351
Prix d'exercice <i>(en dollars)</i>	24,73 à 74,06	24,73 à 74,06	24,73 à 66,29
Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>	53,44	50,91	46,12

RÉGIME D'UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT

	Au 28 novembre 2014	Au 27 septembre 2014	Au 28 septembre 2013
Unités d'actions au rendement <i>(en milliers)</i>	268	268	257

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Relativement à son programme de rachat pour la période du 10 septembre 2013 au 9 septembre 2014, la Société a racheté 7 000 000 actions ordinaires à un prix moyen de 64,38 \$ pour une considération totale de 450,6 millions \$.

La Société a décidé de renouveler son programme de rachat d'actions afin de se doter d'une option supplémentaire pour utiliser ses liquidités excédentaires dans le meilleur intérêt de la Société. Le conseil d'administration a autorisé la Société à racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 10 septembre 2014 et le 9 septembre 2015, jusqu'à concurrence de 5 700 000 de ses actions ordinaires représentant approximativement 6,7 % de ses actions émises et en circulation le 29 août 2014 à la fermeture de la Bourse de Toronto. Les rachats s'effectueront au prix du marché par l'entremise de cette bourse et conformément à ses règles et politiques, et de toute autre façon permise par celle-ci, de même que par toute autre agence de réglementation en matière de valeurs mobilières, incluant en vertu d'ententes de gré à gré. Entre le 10 septembre 2014 et le 28 novembre 2014, la Société a racheté 755 200 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 74,35 \$, pour une considération totale de 56,1 millions \$.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

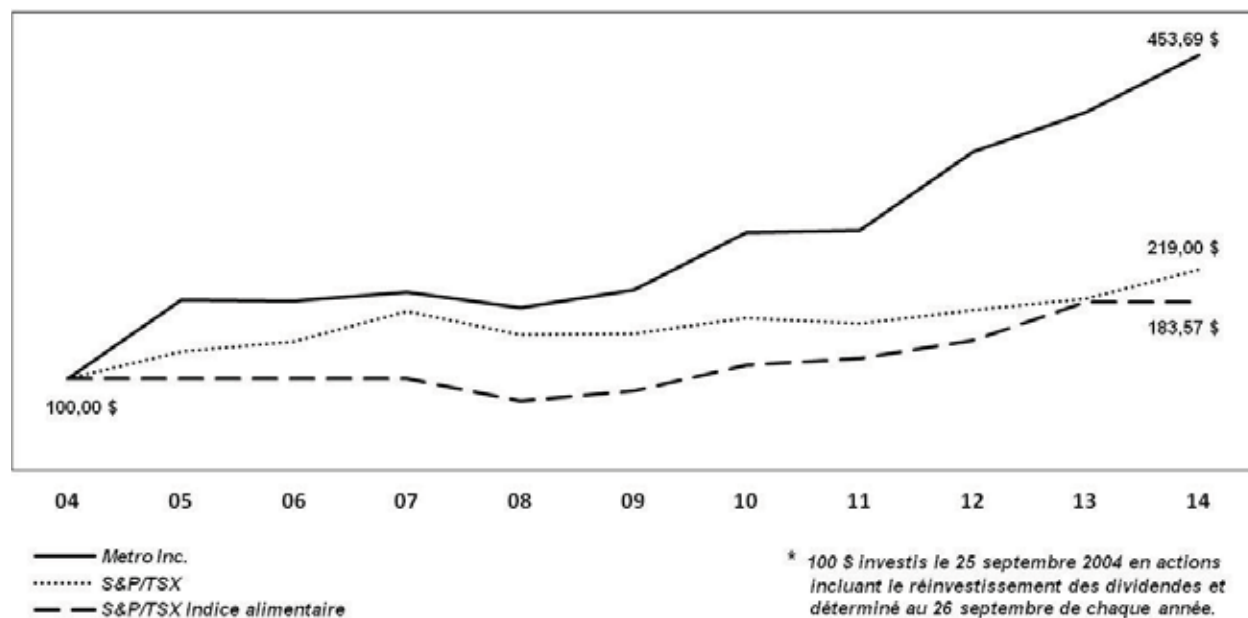
POLITIQUE DE DIVIDENDES

Compte tenu de notre excellente situation financière, le conseil d'administration de la Société a approuvé un changement à notre politique de dividendes en visant maintenant un dividende annuel représentant un pourcentage variant de 20 % à 30 % du bénéfice net ajusté⁽⁴⁾ de l'exercice précédent, avec une cible de 25 % par rapport à une cible de 20 % auparavant. Pour une 20^e année consécutive, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels. Le dividende annuel est en hausse de 19,2 % et s'est élevé à 1,1500 \$ par action comparativement à 0,9650 \$ en 2013 pour un montant total de 100,6 millions \$ en 2014 et de 91,5 millions \$ en 2013. Les dividendes versés en 2014 représentaient 21,8 % du bénéfice net des activités poursuivies ajusté⁽⁴⁾ de l'exercice précédent comparativement à 20,4 % en 2013.

OPÉRATIONS BOURSIÈRES

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 60,00 \$ à 74,80 \$ au cours de l'exercice 2014 (56,52 \$ à 75,81 \$ en 2013). Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto a été de 71,7 millions (73,8 millions en 2013). Le cours de clôture du vendredi 26 septembre 2014 était de 73,87 \$ comparativement à 64,74 \$ à la fin de l'exercice 2013. Depuis la fin de l'exercice, l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 72,80 \$ à 91,46 \$. Le cours de clôture du 28 novembre 2014 était de 89,31 \$. L'action de METRO a connu une croissance soutenue au cours des 10 dernières années, affichant une croissance supérieure à l'indice S&P/TSX et à l'indice sectoriel de l'industrie alimentaire canadienne.

RENDEMENT COMPARATIF DES ACTIONS SUR 10 ANS*



SOURCES DE FINANCEMENT

Nos activités opérationnelles ainsi que l'augmentation de notre dette non courante ont permis de générer respectivement des flux de trésorerie de 432,3 millions \$ et 396,3 millions \$ en 2014. Ces principales sources de flux de trésorerie ont servi à financer nos activités d'investissement, dont des acquisitions de 207,4 millions \$ d'immobilisations corporelles et incorporelles et de 100,3 millions \$ pour l'acquisition d'entreprises, à procéder à des rachats d'actions au montant de 459,7 millions \$, à verser des dividendes de 100,6 millions \$ et à effectuer nos autres activités d'investissement et de financement.

À la fin de l'exercice 2014, notre situation financière était composée principalement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 36,0 millions \$, de billets de Série A de 200,0 millions \$ échéant en 2015, d'une facilité de crédit rotative de 600,0 millions \$ échéant en 2019, dont 391,7 millions \$ étaient utilisés, et de billets de Série B de 400,0 millions \$ échéant en 2035.

(1) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »
 (2) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »
 (3) Consulter la section « Informations prospectives »
 (4) Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »
 (5) Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

Nous croyons que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles de l'an prochain devraient être suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités d'investissement, dont des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles de l'ordre de 300 millions \$⁽³⁾.

La Société a considéré que les conditions du marché étaient favorables à du financement à long terme. Le 1^{er} décembre 2014, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série C, à un taux d'intérêt nominal fixe de 3,20 % échéant le 1^{er} décembre 2021, d'un capital global de 300,0 millions \$ et des billets non garantis de premier rang Série D, à un taux nominal fixe de 5,03 % échéant le 1^{er} décembre 2044, d'un capital global de 300,0 millions \$.

La Société a décidé d'affecter le produit de ces émissions au remboursement de dettes existantes, à son fonds de roulement et à d'autres fins générales. Le 5 décembre 2014, elle a remboursé sa facilité de crédit rotative renouvelable non garantie dont le capital se situait à 335,0 millions \$, à un taux moyen pondéré de 2,39 %. La Société a aussi décidé de rembourser par anticipation ses billets de Série A, au taux d'intérêt nominal fixe de 4,98 % échéant le 15 octobre 2015, d'un capital global de 200,0 millions \$, ce qu'elle effectuera le 31 décembre 2014. Des frais de rachat de 5,9 millions \$ seront déboursés. Sa situation financière sera composée au terme de ces remboursements :

- d'une facilité de crédit rotative autorisée et non utilisée d'un montant maximum de 600,0 millions \$;
- de billets de Série C, à un taux nominal fixe de 3,20 % échéant le 1^{er} décembre 2021, d'un montant de 300,0 millions \$;
- de billets de Série B, à un taux nominal fixe de 5,97 % échéant le 15 octobre 2035, d'un montant de 400,0 millions \$;
- de billets de Série D, à un taux nominal fixe de 5,03 % échéant le 1^{er} décembre 2044, d'un montant de 300,0 millions \$.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Paiements exigibles par exercice (capital et intérêts)

(en millions de dollars)	Facilité et emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location-financement	Obligations en vertu de contrats de service	Obligations en vertu de contrats de location simple	Obligations en vertu de baux et sous-baux ⁽⁸⁾	Total
2015	9,0	44,5	6,7	79,0	172,5	43,3	355,0
2016	3,0	48,6	6,5	63,7	168,0	42,3	332,1
2017	2,1	48,6	5,9	58,2	159,0	40,8	314,6
2018	1,4	48,6	5,4	55,7	142,8	37,9	291,8
2019	1,0	48,6	4,5	56,0	120,8	35,5	266,4
2020 et suivants	23,3	1 782,5	25,7	26,2	495,3	236,5	2 589,5
	39,8	2 021,4	54,7	338,8	1 258,4	436,3	4 149,4

⁽⁸⁾ La Société s'est engagée, par des baux s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2035, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions.

L'événement postérieur à la date de clôture, décrit à la section Sources de financement, a été considéré dans ce tableau.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2014, nous avons approvisionné des supermarchés détenus par un membre du conseil d'administration et nous avons payé des honoraires à Dunnhumby Canada, une coentreprise, pour l'analyse de nos ventes auprès de notre clientèle. Ces transactions ont été effectuées dans le cours normal des affaires, elles ont été comptabilisées à la valeur d'échange et elles sont détaillées à la note 28 des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

QUATRIÈME TRIMESTRE

	2014	2013	Variation %
<i>(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)</i>			
Chiffre d'affaires	2 712,2	2 611,0	3,9
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ⁽⁴⁾	188,4	143,7	31,1
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽¹⁾⁽⁴⁾	188,4	183,7	2,6
Bénéfice net	115,6	79,5	45,4
Bénéfice net ajusté ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	115,6	108,9	6,2
Bénéfice net dilué par action	1,32	0,83	59,0
Bénéfice net dilué par action ajusté ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	1,32	1,15	14,8
Flux de trésorerie liés aux :			
Activités opérationnelles	128,5	159,6	—
Activités d'investissement	(162,1)	(44,1)	—
Activités de financement	35,3	(123,1)	—

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 2 712,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2014 a été en hausse de 3,9 % comparativement à 2 611,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 3,1 %. La valeur de notre panier alimentaire moyen a connu une inflation de 2,5 %. Malgré une concurrence très vive, nous avons augmenté notre chiffre d'affaires grâce à nos stratégies de mise en marché, nos investissements et notre plan de restructuration de notre réseau de magasins en Ontario. L'acquisition de Première Moisson au cours du quatrième trimestre a contribué pour 0,5 % à l'augmentation de notre chiffre d'affaires.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE⁽⁴⁾

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée⁽⁴⁾ du quatrième trimestre de 2014 a été de 188,4 millions \$ ou 6,9 % du chiffre d'affaires comparativement à 143,7 millions \$ ou 5,5 % du chiffre d'affaires pour le même trimestre de l'exercice précédent. En excluant du quatrième trimestre de 2013, la charge de 40,0 millions \$ pour la restructuration de notre réseau de magasins en Ontario, le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté⁽¹⁾⁽⁴⁾ a été de 183,7 millions \$ ou 7,0 % du chiffre d'affaires.

Au quatrième trimestre de 2014, notre taux de marge brute a été de 19,3 % comparativement à 19,2 % pour le trimestre correspondant de 2013. Notre pourcentage de charges d'exploitation sur notre chiffre d'affaires a été de 12,3 % au quatrième trimestre de 2014 comparativement à 12,1 % pour le trimestre correspondant de 2013. L'acquisition de Première Moisson a occasionné ces variations de taux.

Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée (BO)⁽⁴⁾

<i>(en millions de dollars, sauf indication contraire)</i>	12 semaines					
	2014			2013		
	BO	Chiffre d'affaires	(%)	BO	Chiffre d'affaires	(%)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	188,4	2 712,2	6,9	143,7	2 611,0	5,5
Frais de restructuration	—			40,0		
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté ⁽⁴⁾	188,4	2 712,2	6,9	183,7	2 611,0	7,0

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS NETS

La dépense d'amortissement pour le quatrième trimestre de 2014 a été de 40,1 millions \$ comparativement à 41,3 millions \$ en 2013. Les frais financiers nets ont été de 12,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2014 comparativement à 10,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an dernier.

QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Notre quote-part dans les résultats d'Alimentation Couche-Tard a été de 16,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2014 comparativement à 15,0 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2013.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 37,2 millions \$ au quatrième trimestre de 2014 avec un taux d'imposition effectif de 24,3 % comparativement à 27,4 millions \$ et un taux d'imposition effectif de 25,6 % pour le quatrième trimestre de l'exercice 2013.

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net du quatrième trimestre de l'exercice 2014 a été de 115,6 millions \$ comparativement à 79,5 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2013, soit une hausse de 45,4 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 1,32 \$ par rapport à 0,83 \$ l'an passé, en hausse de 59,0 %.

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ⁽⁴⁾

En excluant du quatrième trimestre de 2013 les frais de restructuration de 29,4 millions \$ après impôts pour la réorganisation de notre réseau de magasins en Ontario, le bénéfice net de 115,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2014 a été en hausse de 6,2 %. Le bénéfice net dilué par action du quatrième trimestre de 2014 a augmenté de 14,8 % sur une base ajustée.

Ajustements au bénéfice net

	12 semaines				Variation (%)	
	2014		2013		Bénéfice net	BPA dilué
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)		
Bénéfice net	115,6	1,32	79,5	0,83	45,4	59,0
Frais de restructuration nets d'impôts	—	—	29,4	0,32		
Bénéfice net ajusté ⁽⁴⁾	115,6	1,32	108,9	1,15	6,2	14,8

SITUATION DE TRÉSORERIE

Activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont généré des fonds de 128,5 millions \$ au quatrième trimestre comparativement à 159,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2013. Cette diminution provient principalement des variations nettes des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 162,1 millions \$ au quatrième trimestre comparativement à 44,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2013. Cette augmentation s'explique principalement par l'acquisition d'entreprises.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

Activités de financement

Au quatrième trimestre de 2014, nous avons généré des fonds de 35,3 millions \$ comparativement à une utilisation de 123,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2013. Cette variation s'explique principalement par des rachats d'actions moins élevés en 2014, soit 68,0 millions \$ comparativement à 98,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2013, et par une augmentation de notre dette de 128,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2014 comparativement à 0,7 million \$ au quatrième trimestre de 2013.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société s'est dotée d'une politique de gestion des risques financiers, approuvée par son conseil d'administration en décembre 2005, énonçant les lignes directrices sur l'utilisation des instruments financiers dérivés. Ces lignes directrices interdisent à la Société d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. Au cours de l'exercice 2014, la Société a utilisé des instruments financiers dérivés tels que décrits aux notes 2 et 30 des états financiers consolidés.

NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES

ADOPTÉES EN 2014

Au cours de l'exercice 2014, la Société a adopté les nouvelles méthodes comptables décrites ci-dessous.

Avantages du personnel

La norme IAS 19 « Avantages du personnel » (IAS 19R) a été modifiée. L'IAS 19R élimine la méthode du corridor pour enregistrer les variations (écarts actuariels) de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime et exige leur présentation dans les autres éléments du résultat global au moment où elles surviennent. L'application de cette modification n'a pas eu d'impact, car la Société utilise la méthode de la comptabilisation immédiate des écarts actuariels au résultat global depuis la transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

L'IAS 19R élimine la possibilité de reporter la comptabilisation du coût des services passés relatif à des droits non acquis et requiert la comptabilisation immédiate aux résultats. L'application de cette modification n'a pas eu d'impact pour la Société, car aucun coût des services passés n'est reporté depuis la transition aux IFRS.

Selon l'IAS 19, la charge au titre des avantages du personnel inclut un revenu d'intérêts correspondant au rendement attendu par la direction sur les actifs des régimes. L'IAS 19R élimine la composante de rendement sur les actifs des régimes et exige à la place, la comptabilisation d'intérêts sur la différence entre les obligations au titre des prestations définies et les actifs des régimes selon le taux prescrit pour l'évaluation des obligations. Ces intérêts nets ne sont plus présentés à titre de charge des avantages du personnel mais plutôt à titre de frais financiers.

De plus, l'IAS 19R exige que des informations supplémentaires soient présentées relativement aux régimes à prestations définies, lesquelles sont incluses dans la note 25 des états financiers consolidés annuels.

L'IAS 19R a été appliquée de façon rétrospective en retraitant les états financiers consolidés annuels des périodes antérieures.

Les ajustements apportés sont décrits à la note 3 des états financiers consolidés annuels inclus dans le présent rapport annuel.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » a été modifiée afin de clarifier les exigences de compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Elle spécifie que le droit de compensation doit être juridiquement exécutoire même dans les cas de faillite. De plus, la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Ces changements n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés annuels de la Société, mais des informations supplémentaires sont divulguées à la note 19 de ces états financiers.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

Évaluation de la juste valeur

La norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » établit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur des éléments financiers et non financiers. Elle définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. De plus, elle exige qu'une entité présente plus d'information à l'égard de ces évaluations de la juste valeur. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés annuels de la Société, mais des informations supplémentaires sont divulguées aux notes 11, 12, 15, 16 et 30 de ces états financiers.

Dépréciation d'actifs

La norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » a été modifiée afin d'exiger la présentation d'informations pour les actifs ou les unités génératrices de trésorerie à l'égard desquels une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise au cours de la période. Des informations supplémentaires sont divulguées à la note 6 des états financiers consolidés annuels.

États financiers consolidés

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » remplace la SIC-12 « Consolidation - Entités ad hoc » et certaines parties d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ». Elle élimine l'approche fondée sur les risques et avantages et utilise le contrôle comme base de consolidation unique. Ainsi, un investisseur contrôle une entité si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- a) il détient le pouvoir sur l'entité;
- b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité;
- c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés annuels de la Société.

Partenariats

La norme IFRS 11 « Partenariats » remplace l'IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et la SIC-13 « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Elle décrit deux types de partenariats qui diffèrent selon les droits et les obligations des partenaires, soit la coentreprise et l'entreprise commune. L'IFRS 11 élimine la comptabilisation selon la consolidation proportionnelle pour une coentreprise et requiert la méthode de la mise en équivalence. Pour une entreprise commune, elle exige des coparticipants qu'ils comptabilisent leur quote-part de chacun des éléments qui composent l'entreprise commune. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés annuels de la Société.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » exige qu'une entité présente plus d'information sur la nature et les risques associés à ses participations dans d'autres entités (c'est-à-dire filiales, partenariats, entreprises associées ou entités structurées non consolidées) ainsi que l'incidence de ces participations sur ses états financiers. Des informations supplémentaires sont divulguées aux notes 4 et 12 des états financiers consolidés annuels.

RÉCEMMENT PUBLIÉES

Instruments financiers

En novembre 2009, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié l'IFRS 9 « Instruments financiers ». Cette nouvelle norme remplace les différentes règles de l'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » concernant les actifs financiers par une approche unique pour déterminer s'ils doivent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers.

En octobre 2010, l'IASB a ajouté les dispositions d'IAS 39 relatives au classement et à l'évaluation des passifs financiers à l'IFRS 9.

En novembre 2013, l'IASB a intégré un nouveau modèle de comptabilité de couverture à l'IFRS 9 afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les risques auxquels une entité est exposée et ses activités de gestion des risques.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

En juillet 2014, l'IASB a publié un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues. L'IFRS 9 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » en remplacement de l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client et non plus lorsque les risques et avantages importants lui sont transférés. Des informations supplémentaires doivent être divulguées par voie de notes aux états financiers. L'IFRS 15 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et son application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport annuel, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « poursuivre », « conserver », « maintenir », « demeurer » « continuer », « anticiper », « prévoir », « estimer » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2015.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Un ralentissement ou une récession économique et l'arrivée d'un nouveau concurrent sont des exemples de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du présent rapport annuel qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

MESURES CONFORMES ET NON CONFORMES AUX IFRS

Nous avons inclus certaines mesures du bénéfice conformes et non conformes aux IFRS. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée est une mesure du bénéfice avant les frais financiers, les impôts et l'amortissement (**BAIIA**) ainsi que des résultats liés à notre participation dans une entreprise associée. Il s'agit d'une mesure conforme aux IFRS et il est présenté séparément dans les comptes de résultat consolidés. Nous sommes d'avis que cette mesure permet aux lecteurs d'états financiers de mieux évaluer la capacité de la Société de générer des liquidités provenant de ses activités opérationnelles.

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET RÉSULTATS LIÉS À UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée ajusté, le bénéfice net des activités poursuivies ajusté, le bénéfice net dilué par action des activités poursuivies ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant les éléments non récurrents. Il s'agit de mesures non conformes aux IFRS. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers sont mieux informés des résultats de la période courante et correspondante en présentant les résultats sans les éléments non récurrents. Ainsi, les lecteurs d'états financiers sont en mesure de mieux évaluer la performance de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le vice-président principal, chef de la direction financière et trésorier de la Société sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), tels que définis par le Règlement 52-109 sur l'Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. Ils sont assistés dans cette responsabilité par le comité de divulgation, lequel est composé de cadres dirigeants de la Société.

Sous leur supervision, une évaluation a été réalisée pour mesurer l'efficacité des CPCI et du CIIF. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le vice-président principal, chef de la direction financière et trésorier de la Société ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces à la fin de l'exercice clos le 27 septembre 2014.

Par conséquent, la conception des CPCI fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

Notre rapport de gestion est fondé sur nos états financiers consolidés annuels, préparés conformément aux IFRS, et il est présenté en dollars canadiens, notre unité de mesure. La préparation des états financiers consolidés et des informations financières contenues dans le rapport de gestion nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

JUGEMENTS

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'unités d'actions au rendement. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un distributeur exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts. Pour ces raisons, la Société consolide ce distributeur dans ses états financiers.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

Participation dans une entreprise associée

La Société détient moins de 20 % des droits de vote d'une entreprise associée, mais un de ses représentants siège au conseil d'administration de cette entreprise et participe aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles. La direction a conclu qu'elle exerce une influence notable sur cette entreprise associée et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 16 et 17 des états financiers consolidés annuels.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 25 des états financiers consolidés annuels.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond au prix à payer par la Société pour acheter la participation ne donnant pas le contrôle dans Adonis, Phoenicia et Première Moisson. Le prix à payer est basé principalement sur les bénéfices futurs prévus de ces entités à la date où les options seront exerçables. Étant donné la source d'incertitude relative à l'estimation des bénéfices futurs, la Société a utilisé l'estimé qu'elle a jugé le plus probable à la fin de l'exercice et différentes autres hypothèses, dont le taux d'actualisation, le taux de croissance et les investissements en capital. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 30 des états financiers consolidés annuels.

GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration, le comité d'audit et le comité de direction suivent de près les risques d'affaires. Le service d'audit interne a le mandat d'auditer tous les risques d'affaires selon un plan triennal. Ainsi, à tous les trois ans, chaque secteur fait l'objet d'un audit pour s'assurer que des contrôles ont été mis en place afin de pallier aux risques d'affaires liés à son domaine d'activité.

Dans le cours normal de nos opérations, nous sommes exposés à différents risques, dont les principaux sont décrits ci-après, qui pourraient avoir un impact significatif sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie. Pour contrer les principaux facteurs de risque, nous nous sommes dotés de stratégies propres à chacun.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Nous sommes exposés à des responsabilités potentielles et des frais possibles liés aux produits défectueux, à la salubrité des aliments, à la contamination et à la manutention des produits. De telles responsabilités pourraient provenir des activités de fabrication, de conditionnement et d'étiquetage, de conception, de préparation, d'entreposage, de distribution et de présentation de produits. Les produits alimentaires représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires, et nous pourrions être vulnérables dans l'éventualité d'une propagation importante de toxi-infection alimentaire ou d'une hausse des préoccupations liées à la santé publique en ce qui concerne certains produits alimentaires.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

Pour pallier à ces risques, nous appliquons des procédures et des contrôles de sécurité alimentaire très stricts à l'ensemble de la chaîne de distribution. Des programmes de formation continue offerts par *L'École des professionnels Metro* sont donnés aux employés. Nos principaux centres de distribution de viande sont accrédités *Hazard Analysis and Critical Control Point* (HACCP), soit la norme mondiale la plus élevée dans l'industrie. Nos systèmes nous permettent également de retracer, pour chaque produit de viande distribué par l'un de nos principaux centres de distribution, le magasin où il a été acheminé.

GESTION DE CRISE

Des événements hors de notre contrôle pourraient survenir et avoir une incidence significative sur nos opérations. Nous avons mis en place des plans de relève pour l'ensemble de nos activités. Ces plans prévoient, entre autres, plusieurs lieux physiques de relève en cas de désastre, des génératrices en cas de pannes d'électricité ainsi que des ordinateurs de relève de puissance équivalente aux ordinateurs utilisés par la Société. Un comité directeur supervise et révisé régulièrement tous nos plans de relève. Nous avons aussi développé un plan de contingence afin de minimiser l'impact d'une éventuelle pandémie.

RELATIONS DE TRAVAIL

La majorité de nos employés des magasins et des centres de distribution est syndiquée. La renégociation des conventions collectives peut entraîner des arrêts ou des ralentissements de travail qui pourraient nous nuire. Nous nous assurons de négocier des conventions collectives à des conditions nous permettant d'être concurrentiels, selon des durées procurant un climat de travail favorable dans tous les secteurs et suivant des échéanciers variés. Au cours des dernières années, nous avons connu certains conflits de travail de peu d'importance et nous prévoyons⁽³⁾ maintenir de bonnes relations de travail pour l'avenir.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des accidents de travail pourraient survenir dans l'un de nos sites. Afin de minimiser ce risque, nous avons élaboré une politique en matière de prévention des accidents. De plus, nous avons formé des comités de santé et sécurité au travail qui sont responsables de la prévention des accidents de travail dans chacun de nos sites.

RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

Si nos gestes ne respectent pas nos responsabilités environnementale, sociale et économique, nous sommes exposés à des critiques, à des revendications, à des boycottages et même, lorsqu'il y a des manquements à des obligations légales, à des poursuites.

Conscients que notre activité commerciale a une incidence sur la société, nous avons multiplié les efforts en matière de responsabilité d'entreprise. En 2012, nous avons publié notre premier rapport sur la responsabilité d'entreprise qui a été élaboré en fonction d'un processus d'établissement de priorités qui tenait compte des enjeux et des tendances internes et externes ayant une incidence sur notre secteur et sur nos activités. En 2013, nous avons publié une mise à jour de notre premier rapport et en 2014, nous avons publié notre deuxième rapport présentant nos plus récents progrès en matière de responsabilité d'entreprise. La Société s'est vu remettre, au cours de l'exercice 2014, par la Fédération des chambres de commerce du Québec, le premier prix dans la catégorie Développement durable - grande entreprise. Notre rapport sur la responsabilité d'entreprise est disponible sur notre site web www.metro.ca.

RÉGLEMENTATION

Des modifications sont apportées régulièrement aux normes comptables, lois, règlements, règles ou politiques touchant nos activités. Nous suivons attentivement l'évolution de ces modifications.

MARCHÉ ET CONCURRENCE

L'intensification de la concurrence, l'arrivée possible de nouveaux concurrents et l'évolution des besoins des consommateurs sont pour nous des préoccupations constantes.

Pour faire face à la concurrence et maintenir notre position de chef de file au Québec et en Ontario, nous sommes à l'affût de nouvelles façons de faire et de nouveaux sites. Nous avons un programme d'investissement continu dans nos magasins afin de maintenir un réseau de détail des plus modernes au Canada.

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

Nous avons également développé une stratégie efficace axée sur la segmentation des marchés. Dans l'alimentation, nos bannières s'adressent à trois segments de marché différents, soit la bannière de supermarchés Metro, les bannières d'escompte Super C et Food Basics ainsi que les magasins de produits ethniques Adonis. Nous avons acquis, au cours de l'exercice 2014, l'entreprise Première Moisson spécialisée dans la boulangerie et la pâtisserie artisanales afin d'améliorer notre offre de produits. Dans le marché pharmaceutique, nous avons des pharmacies de grande, de moyenne et de petite surfaces, soit les bannières Brunet Plus, Brunet, Brunet Clinique, Brunet Target, Clini Plus, Pharmacy et Drug Basics.

Avec nos programmes de fidélité *metro&moi* et *Air Miles*[®] dans nos supermarchés Metro et Metro Plus et notre partenaire Dunnhumby Canada Limitée, nous sommes en mesure de connaître les habitudes d'achat de nos clients fidèles, leur offrir des promotions personnalisées et augmenter leurs achats chez nous.

PRIX DU CARBURANT, DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

Nous sommes un grand consommateur de services publics, d'électricité, de gaz naturel et de carburant. Des augmentations de leurs prix pourraient nous affecter.

FOURNISSEURS

Des événements négatifs pourraient affecter l'un de nos fournisseurs et entraîner des interruptions de service et des délais de livraison en magasins. Afin de remédier à cette situation, nous nous approvisionnons auprès de plusieurs fournisseurs. Ainsi, en cas d'interruption de service d'un fournisseur, nous pouvons faire appel aux services d'un autre fournisseur dans de brefs délais.

FRANCHISÉS ET AFFILIÉS

Certains de nos franchisés et affiliés pourraient déroger aux clauses prescrites dans les contrats de franchise et les contrats d'affiliation, comme par exemple les politiques d'achats et les plans de commercialisation. Le non-respect de ces clauses pourrait nous affecter. Une équipe de conseillers aux opérations de détail s'assure de l'application uniforme de nos normes d'exploitation dans chacun de ces magasins.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Nous effectuons certains achats de biens et services en différentes devises et nous nous exposons ainsi à un risque de taux de change. Conformément à notre politique de gestion des risques, nous pouvons avoir recours à des instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change à terme. Les lignes directrices de la politique nous interdisent d'avoir recours à des instruments financiers dérivés à des fins de spéculation, mais elles ne peuvent pas garantir que nous ne subirons pas de pertes découlant de nos instruments financiers dérivés.

Nos comptes débiteurs proviennent en majeure partie de ventes faites à nos clients affiliés. Afin de nous prémunir contre des pertes de crédit, nous nous sommes dotés d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter ainsi que les garanties à obtenir. La majorité de nos comptes débiteurs est garantie par des actifs de nos clients affiliés.

Nous sommes également exposés au risque de liquidité en raison principalement de notre dette non courante et de nos créditeurs. Nous évaluons régulièrement notre situation de trésorerie et nous estimons⁽³⁾ que les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles seront suffisants pour couvrir entièrement nos besoins de fonds liés aux activités de financement.

Montréal, Canada, le 12 décembre 2014

⁽¹⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée »

⁽²⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net des activités poursuivies »

⁽³⁾ Consulter la section « Informations prospectives »

⁽⁴⁾ Consulter la section « Mesures conformes et non conformes aux IFRS »

⁽⁵⁾ Consulter le tableau « Ajustements au bénéfice net »

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de METRO INC. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité comprend le choix judicieux de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été approuvés par le conseil d'administration.

METRO INC. maintient des systèmes de comptabilité et des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même qu'à la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des auditeurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, l'audit et la communication de l'information financière. Les auditeurs internes et externes ont accès au comité sans la direction. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés de METRO INC. et le rapport annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par le cabinet Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction

Le 12 décembre 2014



François Thibault
Vice-président principal,
chef de la direction financière et trésorier

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de **METRO INC.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de METRO INC., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013, et les comptes de résultat consolidés, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de METRO INC. aux 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 12 décembre 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120803

États financiers annuels consolidés

METRO INC.

27 septembre 2014

Table des matières

	Page
Comptes de résultat consolidés	41
États consolidés du résultat global	42
États consolidés de la situation financière	43
États consolidés des variations des capitaux propres	44
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	46
Notes afférentes aux états financiers consolidés	47
1- Description de l'entreprise	47
2- Principales méthodes comptables	47
3- Nouvelles méthodes comptables	53
4- Jugements et estimations significatifs	55
5- Acquisition d'entreprises	57
6- Informations supplémentaires sur la nature des comptes de résultat	58
7- Impôts sur les bénéfices	59
8- Activité abandonnée	61
9- Bénéfice net par action	62
10- Stocks	62
11- Actifs destinés à la vente	62
12- Participation dans une entreprise associée	62
13- Autres actifs financiers	63
14- Immobilisations corporelles	64
15- Immeubles de placement	65
16- Immobilisations incorporelles	66
17- Goodwill	68
18- Emprunts bancaires	68
19- Compensation	68
20- Provisions	69
21- Dette	70
22- Autres éléments de passif	71
23- Capital-actions	71
24- Dividendes	73
25- Avantages du personnel	73
26- Engagements	78
27- Éventualités	79
28- Transactions entre parties liées	80
29- Gestion du capital	81
30- Instruments financiers	81
31- Événement postérieur à la date de clôture	83
32- Approbation des états financiers	84

Comptes de résultat consolidés
Exercices clos les 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013
(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	2014	2013
	<i>(Retraité - note 3)</i>	
Activités poursuivies		
Chiffre d'affaires <i>(notes 6 et 28)</i>	11 590,4	11 399,9
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation <i>(notes 6 et 28)</i>	(10 802,5)	(10 594,6)
Frais de fermeture et de restructuration <i>(note 6)</i>	(6,4)	(40,0)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	781,5	765,3
Amortissement <i>(note 6)</i>	(175,8)	(179,6)
Frais financiers, nets <i>(note 6)</i>	(49,1)	(49,4)
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée <i>(notes 6 et 12)</i>	49,8	50,8
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée <i>(notes 6 et 12)</i>	—	307,8
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices des activités poursuivies	606,4	894,9
Impôts sur les bénéfices <i>(note 7)</i>	(150,2)	(197,2)
Bénéfice net des activités poursuivies	456,2	697,7
Activité abandonnée		
Bénéfice net de l'activité abandonnée <i>(note 8)</i>	—	6,2
Bénéfice net	456,2	703,9
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	447,1	695,2
Participations ne donnant pas le contrôle	9,1	8,7
	456,2	703,9
Bénéfice net par action <i>(en dollars) (note 9)</i>		
Activités poursuivies et activité abandonnée		
De base	5,11	7,33
Dilué	5,07	7,28
Activités poursuivies		
De base	5,11	7,27
Dilué	5,07	7,22

Voir les notes afférentes

États consolidés du résultat global**Exercices clos les 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars)*

	2014	2013
		<i>(Retraité - note 3)</i>
Bénéfice net	456,2	703,9
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains (pertes) actuariels	(35,0)	117,0
Effet de la limite sur l'actif	4,7	(6,5)
Exigence de financement minimal	8,0	(2,1)
Impôts correspondants	5,8	(28,9)
	(16,5)	79,5
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le bénéfice net		
Quote-part dans les autres éléments du résultat global d'une entreprise associée	0,1	—
	(16,4)	79,5
Résultat global	439,8	783,4
Attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires de la société mère	430,7	774,7
Participations ne donnant pas le contrôle	9,1	8,7
	439,8	783,4

Voir les notes afférentes

États consolidés de la situation financière

Aux 27 septembre 2014, 28 septembre 2013 et 29 septembre 2012

(en millions de dollars)

	2014	2013	2012
		(Retraité - note 3)	(Retraité - note 3)
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36,0	80,8	73,3
Débiteurs (notes 13 et 28)	310,1	300,2	329,1
Stocks (note 10)	820,7	781,3	784,4
Charges payées d'avance	15,8	15,3	6,6
Impôts exigibles	8,5	10,9	13,9
	1 191,1	1 188,5	1 207,3
Actifs destinés à la vente (note 11)	5,2	0,9	0,6
	1 196,3	1 189,4	1 207,9
Actifs non courants			
Participation dans une entreprise associée (note 12)	251,4	206,4	324,5
Autres actifs financiers (note 13)	29,5	27,5	25,8
Immobilisations corporelles (note 14)	1 405,8	1 328,4	1 280,3
Immeubles de placement (note 15)	27,0	20,7	22,1
Immobilisations incorporelles (note 16)	346,2	365,1	373,1
Goodwill (note 17)	1 946,6	1 855,6	1 859,5
Impôts différés (note 7)	58,1	56,6	60,3
Actifs au titre des prestations définies (note 25)	18,6	14,5	1,4
	5 279,5	5 064,2	5 154,9
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Emprunts bancaires (note 18)	1,5	2,0	0,3
Créditeurs (notes 19 et 28)	982,7	1 004,9	1 086,9
Impôts exigibles	66,6	147,3	60,5
Provisions (note 20)	13,7	39,7	11,2
Partie courante de la dette (note 21)	12,4	12,4	12,1
	1 076,9	1 206,3	1 171,0
Passifs non courants			
Dette (note 21)	1 044,7	650,0	973,9
Passifs au titre des prestations définies (note 25)	101,8	80,1	173,7
Provisions (note 20)	7,0	4,5	3,1
Impôts différés (note 7)	162,2	148,9	147,3
Autres éléments de passif (note 22)	10,6	14,1	13,9
Participations ne donnant pas le contrôle (note 30)	192,2	160,5	139,3
	2 595,4	2 264,4	2 622,2
Capitaux propres			
Capital-actions (note 23)	599,2	640,4	666,3
Actions propres (note 23)	(15,2)	(14,4)	(12,2)
Surplus d'apport	15,8	14,6	16,2
Résultats non distribués	2 068,6	2 157,8	1 861,5
Cumul des autres éléments du résultat global	0,2	0,1	0,1
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère	2 668,6	2 798,5	2 531,9
Participations ne donnant pas le contrôle	15,5	1,3	0,8
	2 684,1	2 799,8	2 532,7
	5 279,5	5 064,2	5 154,9

Engagements et éventualités (notes 26 et 27)

Événement postérieur à la date de clôture (note 31)

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration,



ERIC R. LA FLÈCHE
Administrateur



MICHEL LABONTÉ
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars)

	Attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère							
	Capital- actions (note 23)	Actions propres (note 23)	Surplus d'apport	Résultats non distribués (Retraité - note 3)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 28 septembre 2013	640,4	(14,4)	14,6	2 157,8	0,1	2 798,5	1,3	2 799,8
Bénéfice net	—	—	—	447,1	—	447,1	9,1	456,2
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(16,5)	0,1	(16,4)	—	(16,4)
Résultat global	—	—	—	430,6	0,1	430,7	9,1	439,8
Exercice d'options d'achat d'actions	8,6	—	(1,6)	—	—	7,0	—	7,0
Rachat d'actions	(49,8)	—	—	—	—	(49,8)	—	(49,8)
Prime sur rachat d'actions	—	—	—	(409,9)	—	(409,9)	—	(409,9)
Acquisition d'actions propres	—	(4,6)	—	—	—	(4,6)	—	(4,6)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	—	—	6,6	—	—	6,6	—	6,6
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	3,8	(3,8)	(0,3)	—	(0,3)	—	(0,3)
Dividendes (note 24)	—	—	—	(100,6)	—	(100,6)	(8,7)	(109,3)
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle (note 30)	—	—	—	(9,7)	—	(9,7)	—	(9,7)
Reclassement du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	0,7	—	0,7	(0,7)	—
Acquisition d'entreprises (note 5)	—	—	—	—	—	—	14,5	14,5
	(41,2)	(0,8)	1,2	(519,8)	—	(560,6)	5,1	(555,5)
Solde au 27 septembre 2014	599,2	(15,2)	15,8	2 068,6	0,2	2 668,6	15,5	2 684,1

Voir les notes afférentes

États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars)

	Attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère						Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions (note 23)	Actions propres (note 23)	Surplus d'apport	Résultats non distribués (Retraité - note 3)	Cumul des autres éléments du résultat global	Total		
Solde au 29 septembre 2012	666,3	(12,2)	16,2	1 861,5	0,1	2 531,9	0,8	2 532,7
Bénéfice net	—	—	—	695,2	—	695,2	8,7	703,9
Autres éléments du résultat global	—	—	—	79,5	—	79,5	—	79,5
Résultat global	—	—	—	774,7	—	774,7	8,7	783,4
Exercice d'options d'achat d'actions	17,4	—	(3,5)	—	—	13,9	—	13,9
Rachat d'actions	(43,3)	—	—	—	—	(43,3)	—	(43,3)
Prime sur rachat d'actions	—	—	—	(366,1)	—	(366,1)	—	(366,1)
Acquisition d'actions propres	—	(6,3)	—	—	—	(6,3)	—	(6,3)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	—	—	5,7	—	—	5,7	—	5,7
Règlement d'unités d'actions au rendement	—	4,1	(3,8)	(0,6)	—	(0,3)	—	(0,3)
Dividendes (note 24)	—	—	—	(91,5)	—	(91,5)	(7,2)	(98,7)
Variation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle (note 30)	—	—	—	(21,2)	—	(21,2)	—	(21,2)
Reclassement du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	1,0	—	1,0	(1,0)	—
	(25,9)	(2,2)	(1,6)	(478,4)	—	(508,1)	(8,2)	(516,3)
Solde au 28 septembre 2013	640,4	(14,4)	14,6	2 157,8	0,1	2 798,5	1,3	2 799,8

Voir les notes afférentes

Tableaux consolidés des flux de trésorerie
Exercices clos les 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013
(en millions de dollars)

	2014	2013
	<i>(Retraité - note 3)</i>	
Activités opérationnelles		
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices des activités poursuivies	606,4	894,9
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices de l'activité abandonnée <i>(note 8)</i>	—	8,5
	606,4	903,4
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée	(49,8)	(50,8)
Frais de fermeture et de restructuration <i>(note 6)</i>	6,4	40,0
Amortissement	175,8	179,6
Perte sur cession et radiation d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	0,1	1,5
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée <i>(note 12)</i>	—	(307,8)
Gain sur cession d'une activité <i>(note 8)</i>	—	(8,9)
Pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles	11,6	12,8
Reprises de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles	(4,1)	(7,6)
Charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	6,6	5,7
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages du personnel et la charge de l'exercice	(4,7)	1,8
Frais financiers, nets	49,1	49,4
	797,4	819,1
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(99,5)	(77,2)
Intérêts payés	(50,7)	(42,5)
Impôts payés	(214,9)	(133,4)
	432,3	566,0
Activités d'investissement		
Acquisition d'entreprises, nette de la trésorerie acquise de 1,3 \$ en 2014 <i>(note 5)</i>	(100,3)	(11,6)
Produit sur cession d'une activité <i>(note 8)</i>	—	22,7
Produit sur cession des actifs destinés à la vente <i>(note 11)</i>	0,9	—
Produit sur cession d'une partie de la participation dans une entreprise associée <i>(note 12)</i>	—	472,6
Variation nette des autres actifs financiers	(2,0)	0,6
Dividendes d'une entreprise associée	4,9	4,1
Acquisition d'immobilisations corporelles	(190,6)	(208,4)
Produit sur cession d'immobilisations corporelles	3,9	1,2
Produit sur cession d'immeubles de placement	0,2	2,5
Acquisition d'immobilisations incorporelles et goodwill	(16,8)	(19,4)
	(299,8)	264,3
Activités de financement		
Variation nette des emprunts bancaires	(0,5)	1,7
Émission d'actions <i>(note 23)</i>	7,0	13,9
Rachat d'actions <i>(note 23)</i>	(459,7)	(409,4)
Acquisition d'actions propres <i>(note 23)</i>	(4,6)	(6,3)
Règlement en espèces d'unités d'actions au rendement	(0,3)	(0,3)
Augmentation de la dette	396,3	6,2
Remboursement de la dette	(11,4)	(337,3)
Variation nette des autres éléments de passif	(3,5)	0,2
Dividendes <i>(note 24)</i>	(100,6)	(91,5)
	(177,3)	(822,8)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(44,8)	7,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	80,8	73,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	36,0	80,8

Voir les notes afférentes

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE**

METRO INC. (la Société) est une société par actions incorporée en vertu des lois du Québec. La Société est l'un des principaux détaillants et distributeurs alimentaires au Canada et exploite un réseau de supermarchés, de magasins d'escompte et de pharmacies. Son siège social se situe au 11 011, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal, Québec, Canada, H1C 1V6. Ses différentes composantes constituent un seul secteur opérationnel.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés, présentés en dollars canadiens, ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers consolidés ont été préparés dans les limites raisonnables de l'importance relative, selon le principe du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont évalués à leur juste valeur. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après :

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées. Les transactions et soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Constatation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires provient essentiellement de la vente de biens. Les ventes au détail des magasins corporatifs et des magasins se qualifiant à titre d'entités structurées sont constatées au moment de la vente au consommateur. Les ventes aux magasins affiliés et autres clients sont constatées lorsque les marchandises leur sont livrées. Les rabais consentis par la Société à ses commerçants sont comptabilisés en réduction du chiffre d'affaires.

Constatation de contreparties provenant de fournisseurs

Certaines contreparties en espèces provenant de fournisseurs sont considérées comme un ajustement du prix des produits du fournisseur et, en conséquence, sont enregistrées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de leur constatation dans les états financiers consolidés. Certaines exceptions s'appliquent lorsque les contreparties en espèces représentent soit un remboursement des coûts différentiels engagés par la Société pour vendre les produits des fournisseurs, soit un paiement au titre de biens livrés ou de services fournis aux fournisseurs. Ces autres contreparties provenant des fournisseurs sont enregistrées, selon leur nature, dans le chiffre d'affaires ou en diminution du coût des marchandises vendues et charges d'exploitation lorsque l'encaissement est considéré comme probable et pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Programmes de fidélisation

La Société a deux programmes de fidélisation.

Le premier programme est la propriété d'un tiers et la Société agit à titre de mandataire. Au moment de la vente au consommateur, elle enregistre le coût de ce programme en réduction de son chiffre d'affaires.

Le second programme appartient à la Société. Au moment de la vente au consommateur, la Société enregistre une partie de celle-ci à titre de revenus reportés correspondant à la juste valeur des points émis dans le cadre de ce programme. La détermination de cette juste valeur repose sur la valeur d'échange des points accordés et le taux d'utilisation attendu des points qui sont réévalués régulièrement. Les revenus reportés sont inclus dans les créditeurs et ils sont reconnus dans le chiffre d'affaires au moment de l'utilisation des points par le consommateur.

Conversion des devises

Les états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit les dollars canadiens. Les transactions en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque clôture, les éléments monétaires en monnaie étrangère sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère, évalués au coût historique, sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère, évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les gains / pertes résultant de la conversion des devises sont imputés au bénéfice net.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Impôts sur les bénéfices**

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles au titre de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que la Société s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les règles fiscales appliqués pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés par les autorités fiscales à la date de clôture.

Les impôts sur les bénéfices sont calculés selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts différés sont constatés au titre des impôts estimatifs à recouvrer ou à payer auxquels donneraient lieu la réalisation des actifs ou le règlement des passifs à leur valeur comptable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués d'après les taux d'imposition quasi adoptés pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts temporaires se résorberont. Les modifications apportées à ces soldes sont constatées dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de la totalité ou d'une partie de ces actifs d'impôts différés.

L'impôt relatif à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres est comptabilisé dans les capitaux propres.

Paiement fondé sur des actions

Une charge relative à la rémunération dont le paiement est fondé sur des actions est comptabilisée pour les régimes d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions au rendement (UAR) offerts à certains employés.

Les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement sur la période d'acquisition des droits et chaque tranche est considérée comme une attribution séparée. La valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche.

Pour le régime d'UAR, la valeur de la charge de rémunération est établie en fonction de la valeur boursière des actions ordinaires de la Société à la date d'attribution. La charge de rémunération est constatée linéairement sur la période d'acquisition des droits. L'incidence de toute variation du nombre d'UAR est comptabilisée durant la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. L'attribution se qualifie comme un instrument de capitaux propres.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Pour le bénéfice net dilué par action, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sont ajustés pour refléter les effets de toutes les actions potentielles dilutives.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse, des fonds d'encaisse, des placements très liquides (dont la durée est initialement fixée à trois mois ou moins), des dépôts en circulation et des chèques émis et non encaissés. Ils sont classés dans les « Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » et évalués à la juste valeur. Les gains / pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au bénéfice net.

Débiteurs

Les débiteurs et les prêts à certains clients sont classés dans les « Prêts et créances » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks en entrepôts est déterminé selon la méthode du coût moyen net de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Le coût des stocks en magasins est évalué selon le prix de détail réduit de la marge bénéficiaire brute et de certaines contreparties provenant de fournisseurs. Tous les coûts pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont ajoutés au coût des stocks en entrepôts et en magasins.

Actifs destinés à la vente

Les actifs non courants sont classés comme des actifs destinés à la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition est remplie lorsque la vente est hautement probable, que les actifs sont disponibles en vue d'une vente immédiate dans leur état actuel et que la direction s'est engagée dans un plan de vente qui devrait se conclure dans un délai d'un an à compter de la date de cette classification. Les actifs destinés à la vente sont évalués au moindre de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils ne sont pas amortis.

Participation dans une entreprise associée

La Société détient une participation dans une entreprise associée sur laquelle elle exerce une influence notable. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Participation dans une coentreprise

La Société détient une participation dans une coentreprise dont l'activité économique est exercée sous le contrôle conjoint des coentrepreneurs en vertu d'un accord contractuel. Cette participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part dans les résultats de la coentreprise est comptabilisée dans le coût des marchandises vendues et charges d'exploitation. Les informations financières relatives à cette participation ne sont pas significatives et ne sont pas présentées distinctement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les principales composantes d'une immobilisation corporelle, ayant des durées d'utilité différentes, sont amorties distinctement. Les bâtiments et l'équipement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité. Les améliorations locatives sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimative ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Bâtiments	20 à 50 ans
Équipement	3 à 20 ans
Améliorations locatives	5 à 20 ans

Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué est transférée au preneur. Au moment de la comptabilisation initiale, le preneur comptabilise un actif pour le bien loué en vertu du contrat de location-financement à sa juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Un passif correspondant à payer au bailleur est inscrit à l'état consolidé de la situation financière comme obligation découlant de contrats de location-financement. Pour les périodes subséquentes, l'actif est amorti linéairement sur la durée du bail et les intérêts relatifs à l'obligation sont imputés directement au bénéfice net.

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location simple lorsque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué n'est pas transférée au preneur. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***Immeubles de placement**

Les immeubles de placement sont détenus pour valoriser le capital et en retirer des loyers. Ils ne sont pas occupés par leur propriétaire dans le cadre de ses activités ordinaires. Ils sont comptabilisés au coût. À l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, les principales composantes sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective qui varie de 20 à 50 ans. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La méthode d'amortissement et l'estimation des durées d'utilité sont réévaluées annuellement.

Droits de tenure à bail	20 à 40 ans
Logiciels	3 à 10 ans
Améliorations et fidélisation des réseaux de détail	5 à 30 ans
Dossiers d'ordonnances	10 ans

Les bannières que la Société a l'intention de conserver et d'exploiter, les marques privées pour lesquelles elle continue de développer de nouveaux produits et les programmes de fidélisation qu'elle a l'intention de maintenir se qualifient à titre d'immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Elles sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties.

Goodwill

Le goodwill est comptabilisé au coût, lequel représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti.

Dépréciation d'actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société doit déterminer s'il existe un indice de dépréciation pour ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, ses immeubles de placement et son placement dans une entreprise associée. S'il existe un indice, elle doit effectuer un test de dépréciation. Pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et le goodwill, elle doit effectuer un test de dépréciation au minimum à chaque année, qu'il y ait un indice de dépréciation ou non.

Les tests de dépréciation sont effectués au niveau de l'actif lui-même, d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Chaque magasin représente une UGT distincte. Les tests de dépréciation des entrepôts sont effectués au niveau de différents groupes d'UGT. Pour le goodwill et les actifs communs qui ne peuvent pas être attribués en totalité à une seule UGT, les tests de dépréciation sont effectués au niveau du seul secteur opérationnel. Les immeubles de placement, le placement dans une entreprise associée, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation sont testés au niveau de l'actif lui-même.

Les tests de dépréciation consistent en une comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'actif, de l'UGT ou du groupe d'UGT. En général, la valeur recouvrable représente la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur d'utilité correspond aux prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets approuvés par la direction. Ces prévisions reflètent l'expérience passée et elles sont actualisées à un taux avant impôts correspondant au taux attendu par le marché pour ce type d'investissement. Pour les immeubles de placement, le placement dans une entreprise associée, les bannières, les marques privées et les programmes de fidélisation, la valeur recouvrable représente la juste valeur de ces actifs diminuée des coûts de sortie. Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, une perte de valeur est constatée au bénéfice net pour un montant égal à l'excédent. Les pertes de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT, sans toutefois réduire la valeur comptable des actifs en dessous du plus élevé de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie, leur valeur d'utilité et zéro.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

À l'exception du goodwill, si une reprise de perte de valeur survient, elle doit être comptabilisée immédiatement au bénéfice net. Les reprises de perte de valeur liées à une UGT ou groupe d'UGT sont réparties au prorata des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT. La valeur recouvrable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs.

Frais de financement reportés

Les frais de financement relatifs à la dette sont reportés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts correspondants. Au moment du remboursement de l'un de ces emprunts, les frais de financement correspondants sont imputés au bénéfice net.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les avantages du personnel à court terme qui correspondent aux salaires et charges sociales et sont comptabilisés immédiatement au bénéfice net, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail qui sont enregistrées au passif et au bénéfice net lorsque la Société ne peut plus retirer son offre d'indemnités.

Les avantages du personnel comprennent aussi les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent les prestations de retraite (incluant les régimes à prestations définies et à cotisations définies) et les avantages complémentaires de retraite tels que l'assurance-vie et médicale postérieure à l'emploi. Les avantages du personnel comprennent également les autres avantages à long terme, soit les indemnités pour invalidité de longue durée non couvertes par des régimes d'assurances et les avantages complémentaires offerts aux employés en invalidité de longue durée. La comptabilisation des actifs et des obligations découlant des régimes de retraite à prestations définies, des régimes d'avantages complémentaires de retraite et des autres avantages à long terme est effectuée selon les méthodes comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations définies et le coût des prestations de retraite, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme gagnés par les participants sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé.
- Les obligations au titre des prestations définies sont actualisées d'après les taux de rendement du marché des obligations de sociétés de première catégorie dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations.
- L'actif ou le passif au titre des prestations définies comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime. Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur. Dans le cas où un régime est en situation de surplus, cet actif est limité au moindre de la valeur actuarielle déterminée pour fins comptables et de la valeur de l'avantage économique qu'il peut procurer dans le futur sous la forme de remboursements de surplus ou de congés de cotisations. De plus, un passif supplémentaire pourrait être enregistré lorsqu'une exigence de financement minimal au titre des services passés dépasse les avantages économiques disponibles.
- La charge d'intérêts sur les obligations au titre des prestations définies, sur la limite sur l'actif et sur l'exigence de financement minimal est nette du produit d'intérêts sur les actifs des régimes, qui est calculé en appliquant le même taux que celui utilisé pour l'évaluation des obligations, et est comptabilisée à titre de frais financiers.
- Les gains actuariels ou pertes actuarielles sur les régimes de retraite et les avantages complémentaires de retraite résultent des modifications apportées à la fin de l'exercice courant aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations définies. Ils résultent également des écarts entre l'expérience des régimes au cours de l'exercice courant et les hypothèses retenues à la fin de l'exercice précédent pour déterminer la charge de l'exercice courant et les obligations au titre des prestations définies à la fin de l'exercice précédent.
- Les réévaluations du passif net au titre des prestations définies incluent les gains ou pertes actuariels, le rendement des actifs des régimes, et les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal, à l'exclusion du montant déjà considéré dans la charge d'intérêts. Les réévaluations sont comptabilisées pendant la période au cours de laquelle elles surviennent dans les autres éléments du résultat global et reclassées du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués à la fin de chaque période.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

- Les écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme sont comptabilisés en totalité immédiatement au bénéfice net.
- Le coût pour des changements à des conditions relatives à des services passés est comptabilisé immédiatement au bénéfice net.
- Le coût des régimes de retraite à cotisations définies, qui inclut celui des régimes de retraite multi-employeurs, est enregistré lorsque les cotisations sont dues. Étant donné que l'information nécessaire pour évaluer de manière fiable l'obligation et les actifs des régimes multi-employeurs à prestations définies n'est pas disponible et qu'aucune évaluation actuarielle selon les IFRS n'est effectuée, ces régimes sont comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies. La Société est tenue de verser les cotisations qui ont été négociées par les conventions collectives. La très grande majorité des cotisations à des régimes multi-employeurs est versée au Régime de retraite des employés de commerce du Canada (RRECC). La Société, et ses franchisés, représentent environ 25 % du nombre total des participants à ce régime.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'elle sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture. Lorsqu'une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Les obligations actuelles résultant de contrats déficitaires sont comptabilisées et évaluées comme des provisions. Un contrat est considéré déficitaire si les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations sont supérieurs aux avantages économiques attendus de ce contrat.

Autres passifs financiers

Les emprunts bancaires, les créditeurs, la facilité de crédit, les billets et les emprunts sont classés dans les « Autres passifs financiers » et sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont généralement comptabilisées dans les capitaux propres. Toutefois, en ce qui concerne les participations dans Adonis, Phoenicia et Première Moisson, la Société a l'option d'acheter les participations de leurs actionnaires minoritaires et ces derniers ont l'option de se faire acheter, par la Société, leurs participations dans ces entreprises sous certaines conditions à la date où les options sont exerçables. Étant donné ces options, les participations ne donnant pas le contrôle deviennent un passif financier. Il est classé dans les « Passifs financiers détenus à des fins de transaction », il est évalué à la juste valeur et les gains / pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période peuvent être enregistrés au bénéfice net ou dans les résultats non distribués. La Société a choisi de les enregistrer dans les résultats non distribués.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion de risques, la Société utilise des instruments financiers dérivés à des fins de couverture. Au moment de la mise en place d'une relation de couverture, la Société indique si elle appliquera la comptabilité de couverture à cette relation. Le cas échéant, elle documente formellement plusieurs informations notamment le choix d'appliquer la comptabilité de couverture, l'élément couvert, l'élément de couverture, les risques faisant l'objet de la couverture, la durée prévue pendant laquelle la relation devrait être efficace ainsi que les objectifs et la stratégie de gestion des risques.

L'efficacité de la relation de couverture est évaluée au moment de sa mise en place afin de déterminer si elle sera hautement efficace pendant la durée de la relation. De plus, elle est évaluée périodiquement afin de s'assurer que la comptabilité de couverture est toujours appropriée. Les résultats de ces évaluations sont formellement documentés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

La Société utilise des contrats de change à terme pour se protéger des variations de taux de change sur des achats futurs de biens et services en différentes devises. En raison de leur courte échéance, elle a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture à ses contrats de change à terme. Ces instruments financiers dérivés sont classés dans les « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net » et évalués à la juste valeur. Les gains / pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés au bénéfice net.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations de la juste valeur des actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière ou dont la juste valeur est présentée par voie de notes aux états financiers sont classées selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Exercice

L'exercice de la Société se termine le dernier samedi de septembre. Les exercices clos les 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013 comprenaient 52 semaines d'exploitation.

3. NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES**ADOPTÉES EN 2014**

Au cours de l'exercice 2014, la Société a adopté les nouvelles méthodes comptables décrites ci-dessous.

Avantages du personnel

La norme IAS 19 « Avantages du personnel » (IAS 19R) a été modifiée. L'IAS 19R élimine la méthode du corridor pour enregistrer les variations (écarts actuariels) de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs du régime et exige leur présentation dans les autres éléments du résultat global au moment où elles surviennent. L'application de cette modification n'a pas eu d'impact, car la Société utilise la méthode de la comptabilisation immédiate des écarts actuariels au résultat global depuis la transition aux IFRS.

L'IAS 19R élimine la possibilité de reporter la comptabilisation du coût des services passés relatif à des droits non acquis et requiert la comptabilisation immédiate aux résultats. L'application de cette modification n'a pas eu d'impact pour la Société, car aucun coût des services passés n'est reporté depuis la transition aux IFRS.

Selon l'IAS 19, la charge au titre des avantages du personnel inclut un revenu d'intérêts correspondant au rendement attendu par la direction sur les actifs des régimes. L'IAS 19R élimine la composante de rendement sur les actifs des régimes et exige à la place, la comptabilisation d'intérêts sur la différence entre les obligations au titre des prestations définies et les actifs des régimes selon le taux prescrit pour l'évaluation des obligations. Ces intérêts nets ne sont plus présentés à titre de charge des avantages du personnel mais plutôt à titre de frais financiers.

De plus, l'IAS 19R exige que des informations supplémentaires soient présentées relativement aux régimes à prestations définies, lesquelles sont incluses dans la note 25.

L'IAS 19R a été appliquée de façon rétrospective en retraitant les états financiers consolidés annuels des périodes antérieures.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

La Société a enregistré les ajustements suivants :

ÉLÉMENTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

<i>Augmentation (diminution)</i>	Au 28 septembre 2013	Au 29 septembre 2012
Passifs au titre des prestations définies	10,3	16,8
Actifs d'impôts différés	2,7	4,0
Passifs d'impôts différés	—	(0,4)
Résultats non distribués	(7,6)	(12,4)

ÉLÉMENTS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>Augmentation (diminution)</i>	2013
Coûts des marchandises vendues et charges d'exploitation	15,9
Frais financiers, nets	8,3
Impôts sur les bénéfices	(6,5)
Bénéfice net	(17,7)
Bénéfice net par action de base	(0,19)
Bénéfice net dilué par action	(0,18)
Bénéfice net des activités poursuivies par action de base	(0,19)
Bénéfice net des activités poursuivies dilué par action	(0,18)
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts	22,5

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » a été modifiée afin de clarifier les exigences de compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Elle spécifie que le droit de compensation doit être juridiquement exécutoire même dans les cas de faillite. De plus, la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Ces changements n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés annuels de la Société, mais des informations supplémentaires sont divulguées à la note 19.

Évaluation de la juste valeur

La norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » établit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur des éléments financiers et non financiers. Elle définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. De plus, elle exige qu'une entité présente plus d'information à l'égard de ces évaluations de la juste valeur. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés annuels de la Société, mais des informations supplémentaires sont divulguées aux notes 11, 12, 15, 16 et 30.

Dépréciation d'actifs

La norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » a été modifiée afin d'exiger la présentation d'informations pour les actifs ou les UGT à l'égard desquels une perte de valeur a été comptabilisée ou reprise au cours de la période. Des informations supplémentaires sont divulguées à la note 6.

États financiers consolidés

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » remplace la SIC-12 « Consolidation - Entités ad hoc » et certaines parties d'IAS 27 « États financiers consolidés et individuels ». Elle élimine l'approche fondée sur les risques et avantages et utilise le contrôle comme base de consolidation unique. Ainsi, un investisseur contrôle une entité si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- a) il détient le pouvoir sur l'entité;
- b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité;
- c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés annuels de la Société.

Partenariats

La norme IFRS 11 « Partenariats » remplace l'IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et la SIC-13 « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Elle décrit deux types de partenariats qui diffèrent selon les droits et les obligations des partenaires, soit la coentreprise et l'entreprise commune. L'IFRS 11 élimine la comptabilisation selon la consolidation proportionnelle pour une coentreprise et requiert la méthode de la mise en équivalence. Pour une entreprise commune, elle exige des coparticipants qu'ils comptabilisent leur quote-part de chacun des éléments qui composent l'entreprise commune. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'impact sur les états financiers consolidés annuels de la Société.

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » exige qu'une entité présente plus d'information sur la nature et les risques associés à ses participations dans d'autres entités (c'est-à-dire filiales, partenariats, entreprises associées ou entités structurées non consolidées) ainsi que l'incidence de ces participations sur ses états financiers. Des informations supplémentaires sont divulguées aux notes 4 et 12.

RÉCEMMENT PUBLIÉES**Instruments financiers**

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 « Instruments financiers ». Cette nouvelle norme remplace les différentes règles de l'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » concernant les actifs financiers par une approche unique pour déterminer s'ils doivent être évalués au coût amorti ou à la juste valeur. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers.

En octobre 2010, l'IASB a ajouté les dispositions d'IAS 39 relatives au classement et à l'évaluation des passifs financiers à l'IFRS 9.

En novembre 2013, l'IASB a intégré un nouveau modèle de comptabilité de couverture à l'IFRS 9 afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre les risques auxquels une entité est exposée et ses activités de gestion des risques.

En juillet 2014, l'IASB a publié un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes de crédit attendues. L'IFRS 9 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » en remplacement de l'IAS 18 « Produits des activités ordinaires », l'IAS 11 « Contrats de construction » et les interprétations connexes. Selon l'IFRS 15, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le contrôle des biens ou des services est transféré au client et non plus lorsque les risques et avantages importants lui sont transférés. Des informations supplémentaires doivent être divulguées par voie de notes aux états financiers. L'IFRS 15 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017 et son application anticipée est permise. La Société évalue l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

4. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers consolidés nécessite que la direction exerce son jugement, procède à des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, du chiffre d'affaires, des autres revenus et des charges. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur des expériences passées et d'autres facteurs considérés pertinents et raisonnables. Elles sont révisées à chaque date de clôture. L'utilisation d'estimations différentes pourrait entraîner des montants différents dans les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***JUGEMENTS**

Les jugements faits par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'impact le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumés ci-après :

Consolidation d'entités structurées

Pour certains magasins d'alimentation, la Société ne détient aucun droit de vote, mais le contrat de franchise lui donne le droit de contrôler les principales activités de ces magasins. Ses décisions ne se limitent pas à protéger ses marques de commerce. Elle conserve la majorité des bénéfices et des pertes de ces magasins. Pour ces raisons, la Société consolide ces magasins d'alimentation dans ses états financiers.

La Société ne détient aucun droit de vote dans une fiducie créée à l'intention des participants au régime d'UAR. Toutefois, en vertu d'une convention de fiducie, elle donne les instructions au fiduciaire pour l'achat et la vente des actions de la Société ainsi que pour les paiements faits aux bénéficiaires, elle donne l'argent au fiduciaire pour qu'il achète ses actions, elle assume la variabilité au niveau des droits acquis et elle s'assure que la fiducie détient un nombre suffisant d'actions pour rencontrer ses obligations envers les bénéficiaires. Pour ces raisons, la Société consolide cette fiducie dans ses états financiers.

La Société a également une entente avec un distributeur exploitant une usine exclusivement pour ses besoins et selon ses spécifications. Elle en assume tous les coûts. Pour ces raisons, la Société consolide ce distributeur dans ses états financiers.

Participation dans une entreprise associée

La Société détient moins de 20 % des droits de vote d'une entreprise associée, mais un de ses représentants siège au conseil d'administration de cette entreprise et participe aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles. La direction a conclu qu'elle exerce une influence notable sur cette entreprise associée et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Les hypothèses concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif à la valeur des actifs et des passifs au cours de la période suivante, sont résumées ci-après :

Dépréciation d'actifs

Dans le cadre des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill, la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont estimées en utilisant un modèle d'actualisation des flux de trésorerie futurs, la méthode de la capitalisation du bénéfice avant frais financiers et impôts (BAII) excédentaire et la méthode de licence libre de redevance. Ces méthodes reposent sur différentes hypothèses, dont l'estimation des flux de trésorerie futurs, le BAII excédentaire, les taux de redevance, le taux d'actualisation, les multiples et le taux de croissance. Les hypothèses clés sont détaillées aux notes 16 et 17.

Régimes de retraite et autres régimes

Les obligations au titre des prestations définies, des avantages complémentaires de retraite et autres avantages à long terme ainsi que les coûts associés à ces obligations sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont effectués à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des participants, l'inflation et les coûts prévus des soins de santé. Les hypothèses clés sont détaillées à la note 25.

Participations ne donnant pas le contrôle

Le passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond au prix à payer par la Société pour acheter la participation ne donnant pas le contrôle dans Adonis, Phoenicia et Première Moisson. Le prix à payer est basé principalement sur les bénéfices futurs prévus de ces entités à la date où les options seront exerçables. Étant donné la source d'incertitude relative à l'estimation des bénéfices futurs, la Société a utilisé l'estimé qu'elle a jugé le plus probable à la fin de l'exercice et différentes autres hypothèses, dont le taux d'actualisation, le taux de croissance et les investissements en capital. Des informations supplémentaires sont présentées à la note 30.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***5. ACQUISITION D'ENTREPRISES****Première Moisson et magasins d'un concurrent**

Au cours de l'exercice 2014, la Société a acquis 75 % des actifs nets de Première Moisson, regroupant 23 succursales et trois centres de production au Québec, ainsi que 100 % des actifs nets, incluant l'immobilier, de deux magasins d'alimentation d'un concurrent en Ontario. Le prix d'achat des participations a été de 101,6 \$. Les acquisitions ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. La Société détient le contrôle sur les entreprises acquises et leurs résultats ont été consolidés à compter de leur date d'acquisition respective. Les répartitions provisoires des prix d'achat totaux se résument comme suit :

Actifs nets acquis à leur juste valeur	
Trésorerie	1,3
Actifs courants	13,9
Immobilisations corporelles	49,2
Immeuble de placement	0,9
Goodwill	91,1
Passifs courants et non courants pris en charge	(14,3)
Passifs d'impôts différés	(4,0)
Participations ne donnant pas le contrôle	(14,5)
	<hr/>
	123,6
	<hr/>
Contrepartie en espèces	101,6
Participations ne donnant pas le contrôle	22,0
	<hr/>
	123,6

La direction effectue actuellement des analyses plus précises et, au cours du prochain exercice financier, des changements pourraient être apportés à la valeur des actifs nets acquis. Les résultats d'exploitation connexes pourraient également varier par rapport aux montants enregistrés initialement.

Lorsque les répartitions des prix d'achat seront finales, le goodwill résultant des acquisitions correspondra, d'une part, à la possibilité pour la Société de se différencier davantage en offrant à sa clientèle une gamme élargie de produits de boulangerie de très grande qualité fabriqués par Première Moisson et, d'autre part, à un accroissement de clients s'approvisionnant auprès des nouveaux magasins d'alimentation. Au point de vue fiscal, 75 % du goodwill sera traité comme des biens en immobilisations admissibles avec les déductions fiscales y afférentes et 25 % du goodwill ne sera pas déductible.

Entre les dates d'acquisition et le 27 septembre 2014, les entreprises acquises ont augmenté le chiffre d'affaires et le bénéfice net de la Société de 16,1 \$ et 1,4 \$ respectivement. Si l'acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, les entreprises acquises auraient augmenté le chiffre d'affaires et le bénéfice net de la Société d'un montant supplémentaire de 124,9 \$ et 10,7 \$ respectivement pour l'exercice clos le 27 septembre 2014.

En 2014, des frais relatifs à l'acquisition de 1,2 \$ ont été comptabilisés dans les charges d'exploitation.

Adonis et Phoenicia

Le 23 octobre 2011, la Société a acquis 55 % des actifs nets d'Adonis, un détaillant dans la région montréalaise ayant quatre magasins et un cinquième en construction qui a ouvert en décembre 2011, ainsi que Phoenicia, un importateur et un grossiste exploitant un centre de distribution à Montréal et un deuxième en banlieue de Toronto. Ces entreprises se spécialisent dans les produits alimentaires ethniques et périssables. Le prix d'achat final de la participation de 55 % de la Société a été de 161,4 \$, dont le solde à payer de 11,6 \$ au 29 septembre 2012 a été déboursé au cours de l'exercice 2013.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA NATURE DES COMPTES DE RÉSULTAT

	2014	2013
		<i>(Retraité - note 3)</i>
Activités poursuivies		
Chiffre d'affaires	11 590,4	11 399,9
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation		
Coût des marchandises vendues	(9 375,6)	(9 200,8)
Salaires et charges sociales	(645,6)	(642,2)
Charge au titre des avantages du personnel <i>(note 25)</i>	(63,7)	(63,3)
Loyers, taxes et frais communs	(265,6)	(259,3)
Électricité et gaz naturel	(124,6)	(118,3)
Pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles <i>(notes 14 et 16)</i>	(11,6)	(12,8)
Reprises de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles et incorporelles <i>(notes 14 et 16)</i>	4,1	7,6
Autres charges	(319,9)	(305,5)
	(10 802,5)	(10 594,6)
Frais de fermeture et de restructuration	(6,4)	(40,0)
Bénéfice opérationnel avant amortissement et résultats liés à une entreprise associée	781,5	765,3
Amortissement		
Immobilisations corporelles <i>(note 14)</i>	(144,3)	(147,0)
Immobilisations incorporelles <i>(note 16)</i>	(31,5)	(32,6)
	(175,8)	(179,6)
Frais financiers, nets		
Intérêts courants	(4,1)	(2,1)
Intérêts non courants	(41,9)	(40,5)
Intérêts sur les obligations au titre des prestations définies nettes des actifs des régimes <i>(note 25)</i>	(3,9)	(8,3)
Amortissement des frais de financement reportés	(0,8)	(0,8)
Revenus d'intérêts	1,9	2,7
Effet du passage du temps	(0,3)	(0,4)
	(49,1)	(49,4)
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée	49,8	50,8
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée <i>(note 12)</i>	—	307,8
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices des activités poursuivies	606,4	894,9

Les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur enregistrées l'ont été sur les actifs des magasins d'alimentation dont les flux de trésorerie ont diminué ou augmenté à cause de la concurrence de proximité. Au 27 septembre 2014, la valeur recouvrable des magasins pour lesquels la Société a enregistré une perte de valeur ou une reprise de pertes de valeur était de 34,9 \$.

Le 28 novembre 2013, la Société a annoncé la fermeture au printemps 2014 de son centre de distribution de fruits et légumes de Québec. Au cours de l'exercice 2014, des frais de fermeture non récurrents de 6,4 \$ avant impôts ont été enregistrés pour des indemnités de départs, des radiations d'actifs et autres.

Au cours de l'exercice 2013, des frais de restructuration de 40,0 \$ avant impôts ont été enregistrés pour des indemnités de départ, des provisions pour des loyers de locaux vacants, des radiations d'actifs et autres.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

7. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

	2014	2013
<i>(en pourcentage)</i>		<i>(Retraité - note 3)</i>
Taux combiné prévu par la loi	26,9	26,9
Variations		
Quote-part dans les résultats d'une entreprise associée	(1,3)	(0,9)
Gain sur la disposition d'une partie de la participation dans une entreprise associée	—	(4,6)
Autres	(0,8)	0,6
	24,8	22,0

Les principales composantes de la charge d'impôts se présentaient comme suit :

Comptes de résultat consolidés

	2014	2013
		<i>(Retraité - note 3)</i>
Exigibles		
Charge d'impôts exigibles	136,6	220,9
Différés		
Ajustement afférent aux différences temporelles	13,6	(23,7)
	150,2	197,2

États consolidés du résultat global

	2014	2013
		<i>(Retraité - note 3)</i>
Impôts différés liés aux éléments comptabilisés directement en autres éléments du résultat global pendant l'exercice		
Variations au titre des régimes à prestations définies		
Gains (pertes) actuariels	(9,2)	31,2
Effet de la limite sur l'actif	1,3	(1,7)
Exigence de financement minimal	2,1	(0,6)
	(5,8)	28,9

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Les principales composantes de la charge d'impôts différés, des actifs et des passifs d'impôts différés s'établissaient comme suit :

	États consolidés de la situation financière		Comptes de résultat consolidés	
	Au 27 septembre 2014	Au 28 septembre 2013 <i>(Retraité - note 3)</i>	2014	2013 <i>(Retraité - note 3)</i>
Charges à payer, provisions et autres réserves déductibles aux fins fiscales à leur décaissement seulement	4,8	2,9	1,9	5,3
Pertes fiscales reportées	3,6	1,7	1,9	0,1
Stocks	(9,5)	(9,2)	(0,3)	0,2
Excédent de la valeur fiscale sur la valeur comptable nette des bâtiments loués en vertu de contrats de location-financement	4,5	4,7	(0,2)	(0,5)
Avantages du personnel	21,1	16,6	(1,3)	(0,7)
Participation dans une entreprise associée	(33,4)	(27,4)	(6,0)	12,3
Excédent de la valeur comptable nette sur la valeur fiscale				
Immobilisations corporelles	(8,4)	1,4	(5,8)	11,0
Immeubles de placement	0,7	0,8	(0,1)	—
Immobilisations incorporelles	(55,2)	(56,0)	0,8	—
Goodwill	(32,3)	(27,8)	(4,5)	(4,0)
	(104,1)	(92,3)	(13,6)	23,7
Actifs d'impôts différés	58,1	56,6		
Passifs d'impôts différés	(162,2)	(148,9)		
	(104,1)	(92,3)		

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***8. ACTIVITÉ ABANDONNÉE**

Le 17 décembre 2012, la Société a cédé son activité dans le domaine des services alimentaires, soit sa division Distagro qui approvisionnait des chaînes de restaurants et des commerces appartenant à et opérés par des chaînes de stations-service. Le prix de cession final de cette activité a été de 23,6 \$, dont un solde à recevoir de 0,9 \$ au 28 septembre 2013 présenté dans les actifs destinés à la vente.

Le chiffre d'affaires et les autres comptes de résultat de l'exercice clos le 28 septembre 2013 de cette division ont été présentés dans les comptes de résultat consolidés sous la rubrique « Activité abandonnée ».

Le bénéfice net de l'activité abandonnée était entièrement attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère et se détaillait comme suit :

	2013
Chiffre d'affaires	96,1
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation	(96,5)
Perte avant impôts sur les bénéfices	(0,4)
Impôts sur les bénéfices	0,1
	(0,3)
Gain sur cession d'une activité	8,9
Impôts sur les bénéfices	(2,4)
	6,2

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action de l'activité abandonnée se résumaient comme suit :

<i>(en dollars)</i>	2013
De base	0,06
Dilué	0,06

Le prix de cession se détaillait comme suit :

Actifs	
Débiteurs	10,0
Stocks	11,6
Autres actifs financiers	1,4
Immobilisations corporelles	0,7
Goodwill	4,0
	27,7
Passifs	
Créditeurs	(13,0)
Gain sur cession d'une activité	8,9
Contrepartie en espèces	23,6

Les activités opérationnelles de l'activité abandonnée ont généré des fonds de 3,6 \$ pour l'exercice 2013.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***9. BÉNÉFICE NET PAR ACTION**

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

<i>(en millions)</i>	2014	2013
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – De base	87,5	94,8
Effet de dilution en vertu des :		
Régime d'options d'achat d'actions	0,3	0,5
Régime d'unités d'actions au rendement	0,3	0,2
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Dilué	88,1	95,5

10. STOCKS

	2014	2013
Stocks en entrepôt	351,8	338,2
Stocks de magasins	468,9	443,1
	820,7	781,3

11. ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE

Au 27 septembre 2014, la Société était engagée dans des plans de vente pour des actifs totalisant 5,2 \$ (0,9 \$ au 28 septembre 2013). Ils ont été reclassés dans les actifs destinés à la vente dans les états consolidés de la situation financière et évalués au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Une perte de 3,7 \$ a été enregistrée à l'égard de ces actifs au cours de l'exercice 2014.

La juste valeur des actifs destinés à la vente était de 5,2 \$ au 27 septembre 2014 (0,9 \$ au 28 septembre 2013). La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché, soit des offres d'acheteurs externes pour ces actifs ou des actifs similaires.

12. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

La Société détient une participation de 5,7 % (5,7 % en 2013) d'une entreprise associée publique spécialisée dans le commerce des dépanneurs, soit Alimentation Couche-Tard. Le 22 janvier 2013, la Société a vendu à trois institutions financières près de la moitié de sa participation dans Alimentation Couche-Tard pour une considération en espèces de 479,0 \$ et un produit net des frais et commissions y afférents de 472,6 \$. Un gain net avant impôts de 307,8 \$ (266,4 \$ après impôts) a été enregistré aux résultats de la Société au cours de l'exercice 2013.

La juste valeur, correspondant à la valeur boursière de la participation dans l'entreprise associée, était de 1 139,2 \$ au 27 septembre 2014 (698,3 \$ au 28 septembre 2013). La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 1, car elle repose sur des prix cotés sur un marché actif.

La date de clôture des états financiers consolidés de l'entreprise associée est le dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Pour les fins de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société a utilisé les plus récents états financiers consolidés résumés en dollars américains de l'entreprise associée, soit la période close le 20 juillet 2014 (21 juillet 2013).

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les informations financières résumées, selon les états consolidés de la situation financière de l'entreprise associée convertis au taux de change à la date de clôture, se détaillaient comme suit :

	Au 20 juillet 2014	Au 21 juillet 2013
Actifs courants	3 484,2	3 542,6
Actifs non courants	7 723,2	7 521,3
Passifs courants	(3 024,7)	(2 843,5)
Passifs non courants	(3 757,9)	(4 731,0)
Actifs nets de l'entreprise associée	4 424,8	3 489,4

Les informations financières résumées, selon les comptes de résultat consolidés de l'entreprise associée convertis au taux de change moyen, se détaillaient comme suit :

	2014	2013
Chiffre d'affaires	40 988,5	38 686,8
Bénéfice net	884,3	732,2
Autres éléments du résultat global	(9,9)	51,5
Résultat global	873,3	783,7

Ces montants représentent la somme des deuxième, troisième et quatrième trimestres de l'exercice précédent ainsi que le premier trimestre de l'exercice courant de l'entreprise associée.

Le rapprochement entre ces informations financières résumées et la valeur comptable de la participation de la Société dans cette entreprise associée se résumait comme suit :

	2014	2013
Actifs nets de l'entreprise associée	4 424,8	3 489,4
Quote-part de la Société dans l'entreprise associée	5,7%	5,7%
	252,2	198,9
Autres ajustements - variations de la participation	(0,8)	7,5
Participation dans une entreprise associée	251,4	206,4

13. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	2014	2013
Prêts à certains clients, portant intérêt à des taux variables, remboursables par versement mensuel, échéant jusqu'en 2030	29,2	25,8
Autres actifs	2,6	3,4
	31,8	29,2
Partie courante comprise dans les débiteurs	2,3	1,7
	29,5	27,5

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Bâtiments	Équipement	Améliorations locatives	Bâtiments contrats location- financement	Total
Coût						
Solde au 29 septembre 2012	191,7	477,5	1 185,2	633,6	55,6	2 543,6
Acquisitions	22,5	59,2	88,3	38,4	—	208,4
Cessions et radiations	—	—	(47,0)	(76,8)	—	(123,8)
Cessions liées à l'activité abandonnée (note 8)	—	—	(8,2)	(4,3)	—	(12,5)
Solde au 28 septembre 2013	214,2	536,7	1 218,3	590,9	55,6	2 615,7
Acquisitions	13,4	59,4	83,4	42,0	1,6	199,8
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	4,4	20,5	16,8	7,4	0,1	49,2
Transferts	(6,2)	(11,0)	(4,0)	—	—	(21,2)
Cessions et radiations	(2,8)	(0,2)	(46,2)	(15,3)	(6,6)	(71,1)
Solde au 27 septembre 2014	223,0	605,4	1 268,3	625,0	50,7	2 772,4
Amortissement cumulé et dépréciation						
Solde au 29 septembre 2012	(1,2)	(124,4)	(759,4)	(354,4)	(23,9)	(1 263,3)
Amortissement	—	(14,1)	(81,5)	(47,9)	(3,5)	(147,0)
Cessions et radiations	—	—	47,0	68,3	—	115,3
Cessions liées à l'activité abandonnée (note 8)	—	—	7,5	4,3	—	11,8
Pertes de valeur	—	—	(6,8)	(3,5)	—	(10,3)
Reprises de pertes de valeur	0,8	1,5	2,5	1,4	—	6,2
Solde au 28 septembre 2013	(0,4)	(137,0)	(790,7)	(331,8)	(27,4)	(1 287,3)
Amortissement	—	(19,9)	(77,1)	(44,3)	(3,0)	(144,3)
Transferts	—	5,1	1,7	—	—	6,8
Cessions et radiations	—	—	41,9	15,3	6,5	63,7
Pertes de valeur	—	(0,1)	(4,6)	(3,5)	(0,7)	(8,9)
Reprises de pertes de valeur	0,3	0,7	1,4	1,0	—	3,4
Solde au 27 septembre 2014	(0,1)	(151,2)	(827,4)	(363,3)	(24,6)	(1 366,6)
Valeur comptable nette						
Solde au 28 septembre 2013	213,8	399,7	427,6	259,1	28,2	1 328,4
Solde au 27 septembre 2014	222,9	454,2	440,9	261,7	26,1	1 405,8

Les acquisitions nettes d'immobilisations corporelles exclues du tableau consolidé des flux de trésorerie ont été de 9,2 \$ en 2014 (nul en 2013).

Les transferts sont composés de transferts d'immobilisations corporelles aux actifs destinés à la vente et aux immeubles de placement.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***15. IMMEUBLES DE PLACEMENT**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Solde au 29 septembre 2012	33,9	(11,8)	22,1
Transferts	0,6	—	0,6
Cessions et radiations	(2,3)	0,3	(2,0)
Solde au 28 septembre 2013	32,2	(11,5)	20,7
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	0,9	—	0,9
Transferts provenant des immobilisations corporelles	5,5	—	5,5
Cessions et radiations	(0,4)	0,3	(0,1)
Solde au 27 septembre 2014	38,2	(11,2)	27,0

La juste valeur des immeubles de placement était de 35,2 \$ au 27 septembre 2014 (27,0 \$ au 28 septembre 2013). La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché, soit des transactions récentes pour ces actifs ou des actifs similaires.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

16. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée se détaillaient comme suit :

	Droits de tenure à bail	Logiciels	Améliorations et fidélisation des réseaux de détail	Dossiers d'ordonnances	Total
Coût					
Solde au 29 septembre 2012	76,4	174,6	247,2	8,9	507,1
Acquisitions	—	4,0	22,8	—	26,8
Cessions et radiations	(5,6)	(4,1)	(23,3)	(0,5)	(33,5)
Cessions liées à l'activité abandonnée (note 8)	—	(12,2)	(5,3)	—	(17,5)
Solde au 28 septembre 2013	70,8	162,3	241,4	8,4	482,9
Acquisitions	—	3,6	16,8	—	20,4
Cessions et radiations	(7,9)	(0,8)	(20,8)	(0,3)	(29,8)
Solde au 27 septembre 2014	62,9	165,1	237,4	8,1	473,5
Amortissement cumulé et dépréciation					
Solde au 29 septembre 2012	(46,4)	(148,2)	(107,8)	(4,9)	(307,3)
Amortissement	(1,4)	(10,9)	(19,5)	(0,8)	(32,6)
Cessions et radiations	5,6	4,1	22,5	0,2	32,4
Cessions liées à l'activité abandonnée (note 8)	—	12,2	5,3	—	17,5
Pertes de valeur	(2,4)	—	(0,1)	—	(2,5)
Reprises de pertes de valeur	1,4	—	—	—	1,4
Solde au 28 septembre 2013	(43,2)	(142,8)	(99,6)	(5,5)	(291,1)
Amortissement	(2,0)	(9,0)	(19,8)	(0,7)	(31,5)
Cessions et radiations	5,2	0,8	17,7	0,3	24,0
Pertes de valeur	(2,7)	—	—	—	(2,7)
Reprises de pertes de valeur	0,7	—	—	—	0,7
Solde au 27 septembre 2014	(42,0)	(151,0)	(101,7)	(5,9)	(300,6)
Valeur comptable nette					
Solde au 28 septembre 2013	27,6	19,5	141,8	2,9	191,8
Solde au 27 septembre 2014	20,9	14,1	135,7	2,2	172,9

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée se détaillaient comme suit :

	Bannières	Marques privées	Programmes de fidélisation	Total
Solde aux 28 septembre 2013 et 27 septembre 2014	110,3	39,5	23,5	173,3

Les acquisitions nettes d'immobilisations incorporelles exclues du tableau consolidé des flux de trésorerie ont été de 3,6 \$ en 2014 (7,5 \$ en 2013).

Pour les programmes de fidélisation et certaines marques privées, le test de dépréciation a été effectué au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de la capitalisation du BAII excédentaire. L'estimation du BAII directement attribuable à ces programmes et marques privées, déduction faite d'un rendement sur les actifs contributifs, a été basée sur les données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les programmes de fidélisation, le multiple utilisé a été de 6,7 considérant un taux de croissance de 2,0 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. Pour ces marques privées, le multiple utilisé a été de 7,3 considérant un taux de croissance de 2,0 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Les tests de dépréciation des bannières et de certaines autres marques privées ont été effectués aussi au niveau de l'actif lui-même. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle a été calculée à l'aide de la méthode de licence libre de redevance. L'estimation du taux de redevance a été basée sur des sources d'informations externes et des données historiques reflétant l'expérience passée. Pour les bannières, les multiples utilisés ont été de 7,3 et 11,8 considérant un taux de croissance de 2,0 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. Pour ces marques privées, le multiple utilisé a été de 12,5 considérant un taux de croissance de 2,0 % correspondant à l'indice des prix à la consommation. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données non observables sur le marché.

Les hypothèses clés des exercices 2014 et 2013 sont similaires. Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)***17. GOODWILL**

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	1 855,6	1 859,5
Acquisitions	—	0,1
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	91,1	—
Cessions liées à l'activité abandonnée (note 8)	—	(4,0)
Cessions	(0,1)	—
Solde à la fin de l'exercice	1 946,6	1 855,6

Pour les fins des tests de dépréciation, la valeur comptable du goodwill a été affectée à l'unique secteur opérationnel de la Société. La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité, laquelle a été calculée en utilisant les prévisions de flux de trésorerie avant impôts des budgets approuvés par la direction. Ces prévisions reflétaient l'expérience passée. Le taux d'actualisation avant impôts utilisé a été de 14,1 % et aucun taux de croissance n'a été pris en compte. Les hypothèses clés des exercices 2014 et 2013 étaient similaires. Aucun changement raisonnablement possible de l'une de ces hypothèses n'entraînerait une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable.

18. EMPRUNTS BANCAIRES

Aux 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013, la Société avait seulement les marges de crédit des entités structurées à titre d'emprunts bancaires. Les entités structurées consolidées disposent de marges de crédit pour un total de 7,9 \$ (7,7 \$ au 28 septembre 2013), portant intérêt au taux préférentiel, non garanties et venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2015. Au 27 septembre 2014, 1,5 \$ (2,0 \$ au 28 septembre 2013) des marges de crédit étaient utilisées, au taux d'intérêt de 3,5 % (3,0 % au 28 septembre 2013).

19. COMPENSATION

	2014	2013
Créditeurs (brut)	1 033,7	1 052,4
Rabais de fournisseurs à recevoir	(51,0)	(47,5)
Créditeurs (net)	982,7	1 004,9

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

20. PROVISIONS

	Contrats de location déficitaires	Frais de restructuration (note 6)	Autres	Total
Solde au 29 septembre 2012	4,4	—	9,9	14,3
Provisions additionnelles	1,1	34,3	7,8	43,2
Montants utilisés	(1,7)	—	(11,6)	(13,3)
Solde au 28 septembre 2013	3,8	34,3	6,1	44,2
Provisions courantes	2,1	31,5	6,1	39,7
Provisions non courantes	1,7	2,8	—	4,5
Solde au 28 septembre 2013	3,8	34,3	6,1	44,2
Solde au 28 septembre 2013	3,8	34,3	6,1	44,2
Provisions additionnelles	1,3	—	7,9	9,2
Montants utilisés	(2,7)	(17,0)	(13,0)	(32,7)
Transferts	12,6	(12,6)	—	—
Solde au 27 septembre 2014	15,0	4,7	1,0	20,7
Provisions courantes	8,0	4,7	1,0	13,7
Provisions non courantes	7,0	—	—	7,0
Solde au 27 septembre 2014	15,0	4,7	1,0	20,7

Les contrats de location déficitaires correspondent à des baux pour des locaux que la Société n'utilise plus pour ses opérations, incluant ceux des magasins fermés, au cours de l'exercice, dans le cadre de la réorganisation du réseau de magasins en Ontario. Le montant de la provision pour ces contrats est égal à la valeur actualisée des paiements de location futurs moins les revenus de sous-location estimatifs futurs. L'estimation pourrait varier compte tenu des hypothèses de sous-location. L'échéance à courir de ces contrats de location va de un à 12 ans.

La provision pour restructuration est liée à la réorganisation du réseau de magasins en Ontario composée de supermarchés Metro convertis en magasins d'escompte Food Basics, de conventions collectives rachetées, de préretraites offertes à certains employés et de magasins fermés.

Les autres provisions comprennent notamment des montants concernant les régimes d'assurance-accident des gouvernements provinciaux ainsi qu'une provision pour la fermeture du centre de distribution de fruits et légumes de Québec qui a eu lieu au cours de l'exercice 2014.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

21. DETTE

	2014	2013
Facilité de crédit rotative, au taux d'intérêt moyen pondéré de 2,50 % (2,47 % en 2013), remboursable le 3 novembre 2019 ou avant	391,7	—
Billets de Série A, au taux d'intérêt nominal fixe de 4,98 %, échéant le 15 octobre 2015 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	200,0	200,0
Billets de Série B, au taux d'intérêt nominal fixe de 5,97 %, échéant le 15 octobre 2035 et rachetables à la juste valeur en tout temps avant leur échéance au gré de l'émetteur	400,0	400,0
Emprunts, échéant à diverses dates jusqu'en 2027, au taux d'intérêt moyen de 3,08 % (3,16 % en 2013)	32,4	28,1
Obligations découlant de contrats de location-financement portant intérêt au taux effectif de 8,5 % (8,6 % en 2013)	36,9	39,0
Frais de financement reportés	(3,9)	(4,7)
	1 057,1	662,4
Partie courante	12,4	12,4
	1 044,7	650,0

La facilité de crédit rotative d'un montant maximum de 600,0 \$ porte intérêt à des taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires et est non garantie. Au 27 septembre 2014, la facilité de crédit rotative autorisée non utilisée était de 208,3 \$ (600,0 \$ au 28 septembre 2013). Étant donné que la Société augmente et diminue fréquemment cette facilité de crédit par des acceptations bancaires d'un minimum de 30 jours et pour simplifier la présentation, la Société juge qu'il est préférable pour la compréhension de ses activités de financement de ne présenter que les variations nettes annuelles au tableau consolidé des flux de trésorerie.

Les paiements minimums exigibles sur la dette au cours des prochains exercices s'établiront comme suit :

	Facilité et emprunts	Billets	Obligations découlant de contrats de location-financement	Total
2015	8,4	—	6,7	15,1
2016	2,2	200,0	6,5	208,7
2017	1,7	—	5,9	7,6
2018	0,9	—	5,4	6,3
2019	0,7	—	4,5	5,2
2020 et suivants	410,2	400,0	25,7	835,9
	424,1	600,0	54,7	1 078,8

Les paiements minimums des obligations découlant de contrats de location-financement comprenaient des intérêts de 17,8 \$ sur ces obligations en 2014 (20,8 \$ en 2013).

Le 22 août 2014, l'échéance de la facilité de crédit rotative a été prolongée jusqu'au 3 novembre 2019.

Le 5 décembre 2014, la Société a remboursé sa facilité de crédit rotative. De plus, le 31 décembre 2014, elle remboursera par anticipation ses billets de série A d'un capital global de 200,0 \$. Ces changements ne sont pas pris en compte dans les tableaux ci-dessus (note 31 - Événement postérieur à la date de clôture).

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

22. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2014	2013
Passifs relatifs aux baux	9,3	11,2
Autres passifs	1,3	2,9
	10,6	14,1

23. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé de la Société se résumait comme suit :

- nombre illimité d'actions ordinaires, comportant un droit de vote par action, participatives, sans valeur nominale;
- nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, sans valeur nominale, pouvant être émises en séries.

Actions ordinaires émises

Les actions ordinaires émises et les changements survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>	
Solde au 29 septembre 2012	97 444	666,3
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 366,1 \$	(6 241)	(43,3)
Exercice d'options d'achat d'actions	445	17,4
Solde au 28 septembre 2013	91 648	640,4
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 409,9 \$	(7 093)	(49,8)
Exercice d'options d'achat d'actions	189	8,6
Solde au 27 septembre 2014	84 744	599,2

Actions propres

Les changements relativement aux actions propres survenus en cours d'exercice se résumaient comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>	
Solde au 29 septembre 2012	258	(12,2)
Acquisitions	94	(6,3)
Remises en circulation	(90)	4,1
Solde au 28 septembre 2013	262	(14,4)
Acquisitions	75	(4,6)
Remises en circulation	(83)	3,8
Solde au 27 septembre 2014	254	(15,2)

Les actions propres sont détenues en fiducie à l'intention des participants au régime d'UAR. Elles seront remises en circulation lors des règlements des UAR. Cette fiducie, considérée comme une entité structurée, est consolidée aux états financiers de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention de certains employés de la Société qui prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'un nombre maximum de 10 000 000 actions ordinaires. Au 27 septembre 2014, un solde de 2 626 052 actions pouvaient être émises suite à l'exercice d'options (2 814 512 au 28 septembre 2013). Le prix de souscription de chaque action ordinaire visée par une option attribuée en vertu du régime correspond au cours du marché des actions le jour précédant la date de l'attribution et doit être payé intégralement au moment de l'exercice de l'option. Le conseil d'administration détermine les autres modalités d'exercice des options attribuées, mais aucune option ne peut avoir une durée supérieure à cinq ans à compter de la date à laquelle l'option peut être exercée, en tout ou en partie, pour la première fois, et la durée totale ne doit en aucun cas excéder dix ans à compter de la date à laquelle l'option a été attribuée. Les options peuvent généralement être exercées deux ans après leur attribution à raison de 20 % par année.

Les options d'achat d'actions en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résument comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>	Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>
Solde au 29 septembre 2012	1 683	39,27
Attribuées	224	66,11
Exercées	(445)	31,16
Annulées	(111)	42,54
Solde au 28 septembre 2013	1 351	46,12
Attribuées	248	66,09
Exercées	(189)	36,98
Annulées	(35)	48,48
Solde au 27 septembre 2014	1 375	50,91

Les informations relatives aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être exercées au 27 septembre 2014 se résument comme suit :

Fourchettes des prix d'exercice <i>(en dollars)</i>	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre <i>(en milliers)</i>	Durée restante moyenne pondérée <i>(en mois)</i>	Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>	Nombre <i>(en milliers)</i>	Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>
24,73 à 29,63	146	7,3	25,29	146	25,29
34,97 à 43,64	174	21,6	38,08	109	37,64
44,19 à 53,15	560	44,1	48,63	177	47,06
58,40 à 65,70	274	75,7	64,64	7	58,41
66,29 à 74,06	221	67,6	66,73	—	—
	1 375	47,4	50,91	439	37,64

La juste valeur moyenne pondérée des options d'achat d'actions attribuées au cours de l'exercice 2014 s'est établie à 8,89 \$ par option (11,30 \$ en 2013) et a été déterminée selon le modèle Black-Scholes à la date d'attribution selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,7 % (1,2 % en 2013), durée prévue de 5,3 ans (5,4 ans en 2013), volatilité prévue de 16,3 % (21,0 % en 2013) et un taux de dividende prévu de 1,8 % (1,5 % en 2013). La volatilité prévue repose sur la volatilité historique des prix des actions sur une période similaire à la durée de vie des options.

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

La charge de rémunération relative aux options d'achat d'actions s'est élevée à 2,2 \$ pour l'exercice 2014 (2,0 \$ en 2013).

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société a un régime d'UAR. En vertu de ce programme, des dirigeants et des employés clés (les participants) reçoivent périodiquement un nombre déterminé d'UAR, lequel peut augmenter s'il y a atteinte par la Société de certains indicateurs de performance financière. Les UAR donnent aux participants le droit de recevoir des actions ordinaires de la Société ou, au gré de celle-ci, la valeur équivalente en espèces. Les droits rattachés aux UAR sont acquis à la fin d'une période de trois ans.

Les UAR en circulation et les changements survenus en cours d'exercice se résument comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>
Solde au 29 septembre 2012	284
Octroyées	96
Réglées	(96)
Annulées	(27)
Solde au 28 septembre 2013	257
Octroyées	111
Réglées	(88)
Annulées	(12)
Solde au 27 septembre 2014	268

La juste valeur moyenne pondérée des UAR octroyées au cours de l'exercice 2014, soit la valeur boursière d'une action ordinaire de la Société à la date d'attribution, s'est établie à 64,96 \$ par UAR (62,92 \$ en 2013).

La charge de rémunération relative aux UAR s'est élevée à 4,4 \$ pour l'exercice 2014 (3,7 \$ en 2013).

24. DIVIDENDES

Pour l'exercice 2014, la Société a versé des dividendes de 100,6 \$ aux détenteurs d'actions ordinaires (91,5 \$ en 2013), soit 1,15 \$ par action (0,965 \$ en 2013). Le 29 septembre 2014, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,30 \$ par action ordinaire payable le 26 novembre 2014.

25. AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société offre aux salariés admissibles plusieurs régimes à prestations définies et à cotisations définies qui garantissent à la plupart de ses participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages à long terme qui dans certains cas sont en fonction du nombre d'années de service ou du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies sont capitalisés au moyen de cotisations versées par l'employeur et certains régimes sont également capitalisés au moyen de cotisations versées par les participants. La Société offre également aux salariés et aux retraités admissibles des avantages sous forme de soins de santé et d'assurance-vie ainsi que d'autres avantages à long terme. Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ainsi que les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes. Des comités de retraite composés de représentants de l'employeur et d'employés assument la responsabilité fiduciaire à l'égard de certains régimes.

Les régimes de retraite à prestations définies et les régimes d'avantages complémentaires de retraite exposent la Société à des risques actuariels comme le risque de taux d'intérêt, le risque de longévité, le risque d'investissement et le risque d'inflation. Par conséquent, la politique de placement de la Société prévoit la composition d'un portefeuille diversifié dont la composante obligataire s'apparie à l'échelonnement et aux versements prévus au titre des prestations.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies se présentaient comme suit :

	2014		2013 (Retraité - note 3)	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde au début de l'exercice	818,8	38,3	847,4	41,5
Cotisations des participants	4,8	—	4,3	—
Prestations payées	(37,8)	(3,5)	(41,6)	(3,7)
Éléments au résultat net				
Coût des services rendus	31,5	2,1	36,3	2,3
Charge d'intérêts	40,4	1,9	36,9	1,8
Modifications des régimes	0,5	1,0	—	—
Gains actuariels	—	—	—	(0,9)
	72,4	5,0	73,2	3,2
Éléments au résultat global				
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses démographiques	30,7	(2,0)	0,1	(1,5)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	91,5	2,1	(78,4)	(1,5)
Ajustements liés à l'expérience	0,8	(0,3)	13,8	0,3
	123,0	(0,2)	(64,5)	(2,7)
Solde à la fin de l'exercice	981,2	39,6	818,8	38,3

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pouvait être répartie comme suit:

	2014		2013	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
(en pourcentage)				
Participants en activité	61	74	62	74
Participants titulaires de droits à prestations différées	4	—	4	—
Retraités	35	26	34	26

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes se présentaient comme suit :

	2014		2013 (Retraité - note 3)	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Juste valeur au début de l'exercice	814,4	—	730,3	—
Cotisations de l'employeur	42,1	3,5	42,3	3,7
Cotisations des participants	4,8	—	4,3	—
Prestations payées	(37,8)	(3,5)	(41,6)	(3,7)
Éléments au bénéfice net				
Produits d'intérêts	39,6	—	31,0	—
Frais d'administration	(1,9)	—	(1,7)	—
	37,7	—	29,3	—
Éléments au résultat global				
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans le produit d'intérêts	87,8	—	49,8	—
Juste valeur à la fin de l'exercice	949,0	—	814,4	—

Les variations de la limite sur l'actif et de l'exigence de financement minimal relativement aux régimes de retraite se détaillaient comme suit :

	2014		2013 (Retraité - note 3)	
	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal	Limite sur l'actif	Exigence de financement minimal
Solde au début de l'exercice	(15,3)	(7,6)	(8,4)	(5,3)
Intérêts	(0,8)	(0,4)	(0,4)	(0,2)
Variation de l'actif résultant de la limite sur l'actif	4,7	—	(6,5)	—
Variation du passif résultant de l'exigence de financement minimal	—	8,0	—	(2,1)
Solde à la fin de l'exercice	(11,4)	—	(15,3)	(7,6)

La valeur de l'avantage économique qui a déterminé la limite sur l'actif représente la valeur actuelle des congés de cotisations futures. L'exigence de financement minimal représente la valeur actuelle des cotisations requises selon la loi et qui une fois effectuée ne résulte pas en un avantage économique pour la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les variations de la situation de capitalisation des régimes à prestations définies se présentaient comme suit :

	2014		2013 (Retraité - note 3)	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Solde de l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	(981,2)	(39,6)	(818,8)	(38,3)
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	949,0	—	814,4	—
Situation de capitalisation	(32,2)	(39,6)	(4,4)	(38,3)
Effet de la limite sur l'actif	(11,4)	—	(15,3)	—
Exigence de financement minimal	—	—	(7,6)	—
	(43,6)	(39,6)	(27,3)	(38,3)
Actifs au titre des prestations définies	18,6	—	14,5	—
Passifs au titre des prestations définies	(62,2)	(39,6)	(41,8)	(38,3)
	(43,6)	(39,6)	(27,3)	(38,3)

La charge au titre des régimes à cotisations et à prestations définies comptabilisée au bénéfice net se détaillait comme suit :

	2014		2013 (Retraité - note 3)	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Régimes à cotisations définies , incluant les régimes multi-employeurs	26,1	0,6	23,3	0,6
Régimes à prestations définies				
Coût des services rendus au cours de l'exercice	31,5	2,1	36,3	2,3
Coût des services passés	0,5	1,0	—	—
Gains actuariels	—	—	—	(0,9)
Frais d'administration	1,9	—	1,7	—
	33,9	3,1	38,0	1,4
Charge au titre des avantages du personnel	60,0	3,7	61,3	2,0
Intérêts sur les obligations, la limite sur l'actif et l'exigence de financement minimal nets des actifs des régimes, présentés dans les frais financiers	2,0	1,9	6,5	1,8
Charge nette totale	62,0	5,6	67,8	3,8

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global se détaillaient comme suit :

	2014		2013 (Retraité - note 3)	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) actuariels sur les obligations encourus	123,0	(0,2)	(64,5)	(2,7)
Rendement des actifs des régimes	(87,8)	—	(49,8)	—
Variation de l'actif résultant de la limite sur l'actif	(4,7)	—	6,5	—
Variation du passif résultant de l'exigence de financement minimal	(8,0)	—	2,1	—
	22,5	(0,2)	(105,7)	(2,7)

Le total des paiements en espèces au titre des avantages du personnel, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés et des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés, se chiffrait à 45,6 \$ en 2014 (46,0 \$ en 2013). La Société prévoit verser des cotisations de 44,6 \$ aux régimes à prestations définies et 26,0 \$ aux régimes multi-employeurs au cours du prochain exercice.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies était de 16,4 ans.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite de la Société ont été préparées à diverses dates entre décembre 2011 et décembre 2013 et les prochaines évaluations seront effectuées entre décembre 2014 et décembre 2016.

Les actifs des régimes, évalués principalement en fonction de prix cotés sur un marché actif, sont détenus en fiducie et leurs répartitions moyennes pondérées étaient comme suit aux dates de mesure :

Catégories d'actifs (en pourcentage)	2014	2013
Actions	53	56
Obligations	40	35
Autres	7	9

Les actifs des régimes de retraite comprenaient des titres émis par la Société d'une juste valeur de 6,1 \$ au 27 septembre 2014 (5,9 \$ au 28 septembre 2013).

Les principales hypothèses actuarielles pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies étaient les suivantes :

(en pourcentage)	2014		2013	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Taux d'actualisation	4,20	4,20	4,85	4,85
Taux de croissance de la rémunération	3,0	3,0	3,0	3,0
Table de mortalité	CPM2014Priv	CPM2014Priv	UP-94 générationnelle	UP-94 générationnelle

Pour déterminer le taux d'actualisation le plus approprié, la direction prend en compte les taux d'intérêt des obligations de première catégorie d'entités opérant au Canada dont les flux de trésorerie correspondent à l'échelonnement et au montant des versements prévus au titre des prestations. Le taux de mortalité est basé sur les tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de pensions de retraite sont établies en prenant en compte les niveaux prévisionnels d'inflation.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

L'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, sans tenir compte de la modification des autres hypothèses, serait comme suit :

(en millions de dollars)	Régimes de retraite		Autres régimes	
	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	(139,1)	179,4	(3,3)	3,9

Le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 6,5 %. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement pour s'établir à 4,5 % en 2034 et demeurer à ce niveau par la suite. L'incidence d'une variation de 1 % de ce taux serait comme suit :

(en millions de dollars)	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Effet sur l'obligation au titre des prestations définies	2,2	(1,9)

26. ENGAGEMENTS

Contrats de location simple

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple, à louer des locaux et de l'équipement qu'elle utilise à des fins commerciales. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2037 avec une à 14 options de renouvellement de cinq ans. La Société n'a pas la possibilité d'acquérir les actifs loués à l'échéance des contrats de location, mais détient un droit de premier refus dans certains cas. Les loyers futurs minimaux payables au titre de ces contrats de location simple s'établiraient comme suit :

	2014	2013
Moins de 1 an	172,5	171,5
Entre 1 an et 5 ans	590,6	554,4
Plus de 5 ans	495,3	551,7
	1 258,4	1 277,6

Par ailleurs, la Société s'est engagée, par des contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2035 avec une à 15 options de renouvellement de cinq ans, à louer des locaux qu'elle sous-loue à des clients, et ce, généralement aux mêmes conditions. Les loyers futurs minimaux payables au titre de ces contrats de location simple s'établiraient comme suit :

	2014	2013
Moins de 1 an	43,3	41,3
Entre 1 an et 5 ans	156,5	145,9
Plus de 5 ans	236,5	240,7
	436,3	427,9

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Contrats de location-financement

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location-financement, à louer des locaux qu'elle utilise à des fins commerciales. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2036 avec trois à sept options de renouvellement de cinq ans. La Société n'a pas la possibilité d'acquérir les actifs loués à l'échéance des contrats de location. Les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location-financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre de la location s'établiront comme suit :

	Paiements minimaux au titre de la location		Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
	2014	2013	2014	2013
Moins de 1 an	6,7	6,8	4,0	3,8
Entre 1 an et 5 ans	22,3	22,9	14,6	13,8
Plus de 5 ans	25,7	30,1	18,3	21,4
Paiements minimaux au titre de la location	54,7	59,8	36,9	39,0
Frais financiers futurs	(17,8)	(20,8)	—	—
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	36,9	39,0	36,9	39,0

Contrats de service

La Société s'est également engagée en vertu de contrats de service essentiellement pour du transport et de l'informatique. La durée de ces contrats s'échelonne sur différentes périodes jusqu'en 2020, sans option de renouvellement. Les paiements futurs minimaux au titre de ces contrats de service s'établiront comme suit :

	2014	2013
Moins de 1 an	79,0	67,1
Entre 1 an et 5 ans	233,6	226,0
Plus de 5 ans	26,2	76,6
	338,8	369,7

27. ÉVENTUALITÉS

Cautionnements

Pour certains de ses clients avec lesquels des relations commerciales sont établies, la Société assume une responsabilité éventuelle à titre de caution en vertu de contrats de location s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2020, dont les loyers minimums annuels moyens pour les cinq prochains exercices seront de 0,3 \$ (0,4 \$ en 2013). Au 27 septembre 2014, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu de ces cautionnements était de 2,0 \$ (2,5 \$ au 28 septembre 2013). De plus, la Société s'est portée garante de prêts consentis à certains de ses clients par des institutions financières, s'échelonnant sur différentes périodes jusqu'en 2025. Le solde de ces prêts au 27 septembre 2014 s'élevait à 22,8 \$ (22,5 \$ au 28 septembre 2013). Aucun passif n'était inscrit relativement à ces divers cautionnements pour les exercices clos les 27 septembre 2014 et le 28 septembre 2013.

Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de ces actions et réclamations, et la direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'influenceront pas de façon sensible la situation financière et les résultats consolidés de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

28. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société détient des participations importantes dans les filiales, la coentreprise et l'entreprise associée suivantes :

Noms	Pays de constitution	Pourcentage d'intérêt dans le capital	Pourcentage de droits de vote
Filiales			
Metro Richelieu Inc.	Canada	100,0	100,0
McMahon Distributeur pharmaceutique Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Québec Immobilier Inc.	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Real Estate Limited	Canada	100,0	100,0
Metro Ontario Pharmacies Limited	Canada	100,0	100,0
Groupe Adonis Inc.	Canada	55,0	55,0
Groupe Phoenicia Inc.	Canada	55,0	55,0
Groupe Première Moisson Inc.	Canada	75,0	75,0
Coentreprise			
Dunnhumby Canada Limitée	Canada	50,0	50,0
Entreprise associée			
Alimentation Couche-Tard Inc.	Canada	5,7	17,0

Dans le cours normal des affaires, les transactions suivantes ont été conclues avec des parties liées :

	2014		2013	
	Ventes	Services reçus	Ventes	Services reçus
Coentreprise	—	11,3	—	10,0
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	29,1	—	28,7	—
	29,1	11,3	28,7	10,0

	2014		2013	
	Débiteurs	Créditeurs	Débiteurs	Créditeurs
Coentreprise	1,4	(0,8)	—	(0,5)
Entreprises contrôlées par un membre du conseil d'administration	1,0	—	1,0	—
	2,4	(0,8)	1,0	(0,5)

La rémunération des principaux dirigeants se détaillait comme suit :

	2014	2013
Rémunération et avantages du personnel à court terme	2,4	2,7
Avantages postérieurs à l'emploi	0,7	0,8
Autres avantages à long terme	1,7	1,5
Rémunération dont le paiement est fondé sur des actions	4,3	3,6
	9,1	8,6

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

29. GESTION DU CAPITAL

La Société tend à maintenir un niveau de capital qui lui permet de rencontrer plusieurs objectifs, entre autres :

- Viser un pourcentage de dette non courante sur le total combiné de la dette non courante et des capitaux propres (ratio dette non courante/capital total) inférieur à 50 %.
- Conserver une cote de crédit suffisante pour l'obtention de la qualification « Catégorie d'investissement » pour ses billets à terme.
- Verser un dividende annuel total représentant un pourcentage variant de 20 % à 30 % du bénéfice net de l'exercice précédent, excluant des éléments non récurrents, avec une cible de 25 %.

Dans sa structure du capital, la Société considère ses régimes d'options d'achat d'actions et d'UAR offerts à des employés clés et des dirigeants. De plus, le programme de rachat d'actions constitue l'un des outils que la Société utilise dans l'atteinte de ses objectifs.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

Pour l'exercice 2014, la Société a réalisé les résultats suivants relativement à ses objectifs de gestion du capital :

- un ratio dette non courante/capital total de 28,0 % (18,8 % au 28 septembre 2013);
- une cote de crédit BBB confirmée par S&P et DBRS (même cote en 2013);
- un dividende de 21,8 % du bénéfice net de l'exercice précédent excluant des éléments non récurrents (18,7 % en 2013).

Les objectifs de gestion du capital sont demeurés inchangés comparativement à l'exercice précédent à l'exception du dividende annuel total dont la cible est maintenant fixée à 25 % plutôt que 20 % auparavant.

30. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, dont l'échéance n'est pas courante, étaient les suivantes :

	2014		2013	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Autres actifs financiers				
Prêts et créances				
Prêts à certains clients (note 13)	29,2	29,2	25,8	25,8
Participations ne donnant pas le contrôle				
Passif financier détenu à des fins de transaction	192,2	192,2	160,5	160,5
Dette (note 21)				
Autres passifs financiers				
Facilité de crédit rotative	391,7	391,7	—	—
Billets de série A	200,0	206,6	200,0	211,5
Billets de série B	400,0	454,1	400,0	417,3
Emprunts	32,4	32,4	28,1	28,1
Obligations découlant de contrats de location-financement	36,9	40,8	39,0	43,9
	1 061,0	1 125,6	667,1	700,8

L'événement postérieur à la date de clôture n'a pas été considéré dans ce tableau (voir la note 31).

Notes afférentes aux états financiers consolidés**27 septembre 2014 et 28 septembre 2013***(en millions de dollars, sauf indication contraire)*

Les contrats de change à terme, classés dans les « Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net », ne figurent pas dans ce tableau, car ils ont une valeur non significative.

La juste valeur des prêts à certains clients, de la facilité de crédit rotative et des emprunts correspond à la valeur comptable puisqu'ils portent intérêt à des taux comparables à ceux du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur des billets représente les obligations auxquelles la Société aurait à faire face advenant la négociation de billets similaires aux conditions actuelles du marché. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 2, car elle repose sur des données observables sur le marché.

La juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle correspond à une estimation du prix à payer qui est basé principalement sur la valeur actualisée des bénéfices futurs prévus d'Adonis, Phoenicia et Première Moisson à la date où les options seront exerçables. La Société a classé l'évaluation de cette juste valeur au niveau 3, car elle repose sur des données qui ne sont pas observables sur le marché. Les bénéfices futurs prévus de ces entités sont réévalués à chaque période à l'aide du plan stratégique de développement et dont le taux de croissance annuel pondéré au 27 septembre 2014 était de 9,6 %. Une augmentation de ces bénéfices de 1 % entraînerait une augmentation de la juste valeur du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle de 2,1 \$.

Les variations du passif relatif aux participations ne donnant pas le contrôle se détaillaient comme suit:

	2014	2013
Solde au début de l'exercice	160,5	139,3
Émission par voie de regroupements d'entreprises (note 5)	22,0	—
Variation de la juste valeur	9,7	21,2
Solde à la fin de l'exercice	192,2	160,5

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à un risque de fluctuations de taux d'intérêt en raison des prêts et créances qu'elle consent ainsi que des emprunts qu'elle contracte à des taux d'intérêt variables.

La Société reste à l'affût des fluctuations de taux d'intérêt et, au besoin, elle utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats d'échange de taux d'intérêt. Aux 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013, aucun contrat d'échange de taux d'intérêt n'était en circulation.

RISQUE DE CRÉDIT**Prêts et créances / cautionnements**

La Société vend des marchandises à des consommateurs et des commerçants situés au Canada. Elle accorde du crédit aux commerçants au moment de la vente de marchandises. De plus, elle consent à certains d'entre eux des prêts à long terme afin de les aider financièrement dans le cadre d'acquisitions d'entreprises ou elle se porte garante de prêts consentis par des institutions financières à ces mêmes commerçants. La Société s'expose ainsi au risque de crédit.

Afin d'atténuer le risque, la Société effectue une évaluation continue du crédit de sa clientèle et elle s'est dotée d'une politique de crédit définissant les conditions de crédit à respecter et les garanties à obtenir. Aux 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013, aucun de ses clients ne représentait plus de 10 % du total des prêts et créances.

La Société détient des garanties pour couvrir son risque de crédit. Elles prennent la forme de garanties sur des actifs de ses clients tels que des dépôts, des placements en actions de la Société et/ou des hypothèques de 2^e rang sur les stocks, les biens meubles, les biens incorporels et les débiteurs.

Au cours des dernières années, la Société n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Au 27 septembre 2014, le montant maximum de la responsabilité éventuelle en vertu des cautionnements était de 22,8 \$ (22,5 \$ au 28 septembre 2013) et aucun passif n'avait été comptabilisé à cette date.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net

Pour ses actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net, soit les contrats de change à terme, la Société s'expose à un risque de crédit lorsque ces contrats entraînent des sommes à recevoir des institutions financières. Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société s'est engagée auprès de quelques grandes institutions financières canadiennes afin de réduire son risque de crédit.

Aux 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013, la Société n'était pas exposée au risque de crédit à l'égard de ses contrats de change à terme, car ils entraînaient des sommes à payer.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison de sa dette et de ses créiteurs.

La Société évalue régulièrement sa situation de trésorerie et elle estime que ses flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation sont suffisants pour couvrir entièrement ses besoins de fonds liés à ses activités de financement. Ses billets de Série A, sa facilité de crédit rotative et ses billets de Série B viennent à échéance seulement en 2015, 2019 et 2035 respectivement. La Société a également accès à un solde autorisé non utilisé de 208,3 \$ sur sa facilité de crédit rotative.

	Flux de trésorerie non actualisés (capital et intérêts)					Total
	Créiteurs	Facilité et emprunts	Billets	Obligations en vertu de contrats de location-financement	Participations ne donnant pas le contrôle	
Échéance de moins d'un an	982,7	18,4	33,8	6,7	—	1 041,6
1 an à 10 ans	—	441,6	414,9	34,3	192,2	1 083,0
11 ans à 20 ans	—	3,3	238,8	12,5	—	254,6
Plus de 20 ans	—	16,0	424,1	1,2	—	441,3
	982,7	479,3	1 111,6	54,7	192,2	2 820,5

L'événement postérieur à la date de clôture n'a pas été considéré dans ce tableau (voir la note 31).

RISQUE DE CHANGE

La Société effectue certains achats en différentes devises et s'expose ainsi à un risque de taux de change.

Conformément à sa politique de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés, soit des contrats de change à terme, afin de se protéger des variations de taux de change sur ses achats futurs de biens et services en différentes devises.

Aux 27 septembre 2014 et 28 septembre 2013, la juste valeur des contrats de change à terme était non significative.

31. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

La Société a considéré que les conditions du marché étaient favorables à du financement à long terme. Le 1^{er} décembre 2014, la Société a émis en placement privé des billets non garantis de premier rang Série C, à un taux d'intérêt nominal fixe de 3,20 % échéant le 1^{er} décembre 2021, d'un capital global de 300,0 \$ et des billets non garantis de premier rang Série D, à un taux nominal fixe de 5,03 % échéant le 1^{er} décembre 2044, d'un capital global de 300,0 \$. La Société a décidé d'affecter le produit de ces émissions au remboursement de dettes existantes, à son fonds de roulement et à d'autres fins générales. Le 5 décembre 2014, elle a remboursé sa facilité de crédit rotative renouvelable non garantie dont le capital se situait à 335,0 \$, à un taux moyen pondéré de 2,39 %. La Société a aussi décidé de rembourser par anticipation ses billets de Série A, au taux d'intérêt nominal fixe de 4,98 % échéant le 15 octobre 2015, d'un capital global de 200,0 \$, ce qu'elle effectuera le 31 décembre 2014. Des frais de rachat de 5,9 \$ seront déboursés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

27 septembre 2014 et 28 septembre 2013

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

32. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 27 septembre 2014 (incluant les chiffres comparatifs) ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration le 12 décembre 2014.

Administrateurs et dirigeants

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marc DeSerres⁽¹⁾⁽³⁾
Montréal (Québec)

Claude Dussault⁽²⁾⁽³⁾
Québec (Québec)

Serge Ferland
Québec (Québec)

Paule Gauthier⁽²⁾⁽³⁾
Québec (Québec)

Paul Gobeil⁽³⁾
Montréal (Québec)
Vice-président du conseil

Russell Goodman⁽¹⁾
Lac-Tremblant-Nord (Québec)

Christian W.E. Haub⁽²⁾
Greenwich (Connecticut)

Michel Labonté⁽¹⁾
Montréal (Québec)

Eric R. La Flèche
Ville Mont-Royal (Québec)
Président et chef de la direction

Pierre H. Lessard
Westmount (Québec)
Président du conseil

Marie-José Nadeau⁽¹⁾⁽²⁾
Montréal (Québec)

Réal Raymond⁽²⁾
Montréal (Québec)
Administrateur principal

Line Rivard⁽¹⁾
Montréal (Québec)

Michael T. Rosicki⁽³⁾
Orillia (Ontario)

LA DIRECTION DE METRO INC.

Eric R. La Flèche
Président et chef de la direction

François Thibault
Vice-président principal,
chef de la direction financière
et trésorier

Christian Bourbonnière
Vice-président principal,
division de Québec

Carmine Fortino
Vice-président principal,
division de l'Ontario

Serge Boulanger
Vice-président principal,
centrales nationales d'achats
et marques privées

Martin Allaire
Vice-président,
immobilier et ingénierie

Geneviève Bich
Vice-présidente,
ressources humaines

Jacques Couture
Vice-président, systèmes d'information

Paul Dénommée
Vice-président, contrôleur corporatif

Marc Giroux
Vice-président,
marketing et communications

Luc Martinovitch
Vice-président et directeur général,
McMahon Distributeur pharmaceutique inc.

Simon Rivet
Vice-président, affaires juridiques
et secrétaire corporatif

Roberto Sbrugnera
Vice-président, trésorerie, risques
et relations avec les investisseurs

Yves Vézina
Vice-président national,
logistique et distribution

(1) Membre du comité d'audit

(2) Membre du comité des ressources humaines

(3) Membre du comité de régie d'entreprise et de mise en candidature

Renseignements aux actionnaires

Agent comptable des transferts et des registres

Société de fiducie
Computershare du Canada

Inscription des titres

Bourse de Toronto
Symbole : MRU

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Adresse du siège social

11011, boul. Maurice-Duplessis
Montréal (Québec) H1C 1V6

Pour se procurer la notice annuelle,
s'adresser au Service des relations
avec les investisseurs :
Tél. : (514) 643-1000

*The English version of this report may
be obtained from the Investor Relations
Department.*

Tel: (514) 643-1000

Les renseignements sur la Société
et les communiqués de presse de
METRO INC. sont disponibles sur
Internet à l'adresse suivante :
www.metro.ca.

Assemblée annuelle

L'assemblée générale annuelle
des actionnaires aura lieu le
27 janvier 2015 à 11 heures au :
Centre Mont-Royal
2200, rue Mansfield
Montréal (Québec) H3A 3R8

Dividendes* Exercice financier 2015

Date de déclaration

- 26 janvier 2015
- 21 avril 2015
- 11 août 2015
- 28 septembre 2015

Date d'inscription

- 18 février 2015
- 21 mai 2015
- 1^{er} septembre 2015
- 6 novembre 2015

Date de paiement

- 16 mars 2015
- 12 juin 2015
- 21 septembre 2015
- 25 novembre 2015

* Assujettis à l'approbation du conseil d'administration

metro.ca

METRO s'est engagée à respecter les principes d'une entreprise responsable, notamment en matière d'environnement. En cohérence avec cet engagement, ce rapport annuel est fait en partie de papier recyclé postconsommation et est certifié FSC.

Le FSC® (Forest Stewardship Council®) est une norme internationale sur la chaîne de traçabilité qui assure le suivi du produit depuis la forêt jusqu'à sa mise en tablette, garantissant ainsi qu'il provient de sources respectueuses de la forêt.